

SOLDES D'HIVER À PARTIR DU 18 JANVIER

ATTENTION AUX ARNAQUES !

Page 2

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 8086 MERCREDI 8 JANVIER 2025
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

RAMADAN 2025

Pour une consommation sans gaspillage

Page 2

DÉRAPAGE DE MACRON À L'ENDROIT DE L'ALGÉRIE

INACCEPTABLE !

La réaction algérienne au grave dérapage du président français Emmanuel Macron sur le cas de l'écrivain pro-sioniste Boualem Sansal ne s'est pas fait attendre. Hier, le ministère des Affaires étrangères, qui s'exprimait au nom du gouvernement algérien, a qualifié les propos du locataire de l'Elysée sur cette affaire d'éhontés et d'inacceptables et qui «déshonorent celui qui a cru devoir les tenir».

Page 3



LA BDL OUVRE SON CAPITAL

Vaste opération de marketing

Page 4

TORTIONNAIRE, RACISTE ET PATRIARCHE DE L'EXTRÊME DROITE FRANÇAISE

Jean-Marie Le Pen est mort

Page 7

ANCIENNE GLOIRE DE LA BOXE ALGÉRIENNE

Décès d'Abdelkader Ould Makhloufi

Page 10

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO

GASPILLAGE, FLAMBÉE DES PRIX DURANT LE RAMADAN

Appel à une consommation raisonnable

À l'approche du Ramadan, période souvent marquée par des excès de consommation et une flambée des prix, l'Association El Amane tire la sonnette d'alarme et lance un appel à la responsabilité collective pour adopter une consommation raisonnable et lutter contre toutes les formes de gaspillage. C'est ce qu'a indiqué, hier, Hocine Menouar, président de l'Association pour la protection des consommateurs.

Menouar relève que le mois de Ramadan ne doit pas être un « événement de consommation ». Loin du matraquage médiatique habituel autour de la préparation des étals, il plaide pour une approche plus réaliste et conforme aux valeurs profondes de ce mois sacré. « Le Ramadan devrait être l'occasion de consommer moins et de retrouver le goût de la modération », a expliqué M. Menouar sur les ondes de la Radio nationale. Et d'ajouter : « C'est un mois où l'on devrait réduire les excès alimentaires et non pas les encourager, tout en améliorant notre bien-être et notre santé ». Selon lui, une consommation plus mesurée permettra non seulement de respecter la dimension spirituelle du jeûne, mais aussi de réduire les gaspillages alimentaires, qui constituent un véritable fléau pour l'économie nationale.

M. Menouar insiste ainsi sur l'urgence d'un changement de culture de consommation. Pour lui, le Ramadan doit être l'occasion de repenser nos habitudes, d'adopter des pratiques plus responsables et de renforcer les valeurs humaines et spirituelles qui caractérisent ce mois sacré. Il insiste sur la nécessité de revenir à des comportements plus mesurés, qui permettent non seulement de respecter la dimension spirituelle du Ramadan, mais aussi d'améliorer la santé publique. Et de souligner que « ce mois devrait nous enseigner la modération, et non pas l'exubérance ».

L'association El-Amane met également en garde contre les conséquences économiques et sociales de ces pratiques. Ainsi, le gaspillage alimentaire reste un enjeu majeur, chaque année des tonnes de nourriture sont jetées, ce gaspillage ne se limite pas à l'alimentation, l'utilisation irrationnelle de ressources, comme l'eau et l'énergie, il constitue également un problème préoccupant. Menouar appelle à une gestion plus rationnelle de ces ressources,



Halte au gaspillage.

en rappelant leur importance pour la durabilité du pays. Le président de l'association estime que des habitudes plus responsables pourraient non seulement réduire ces gaspillages, mais aussi alléger les tensions sur l'offre, stabiliser les prix et garantir une meilleure répartition des ressources. Pour atteindre cet objectif, l'association El Amane propose une série de mesures visant à améliorer la régulation du marché, parmi celles-ci, figure la création de nouveaux marchés de proximité, qui permettront de limiter l'influence des intermédiaires et de faciliter l'accès des consommateurs à des produits de qualité, à des prix justes. La numérisation des circuits de production et de distribution est également une priorité, elle pourrait améliorer la transparence, grâce à l'étiquetage des produits, indiquant leur origine, leur date de fabrication et leur parcours jusqu'aux étals. Ces informations permettront de limiter les pratiques frauduleuses et de mieux contrôler la qualité des marchandises proposées à la vente. La formalisation des producteurs est un autre axe-clé des propositions de l'association. Actuellement, une grande partie des produits alimentaires vendus provient de l'informel, ce qui complique toute tentative de régulation. Face à cette situation, M. Menouar appelle les autorités à renforcer les contrôles et à inciter les producteurs à s'enregistrer au registre du commerce. Et de martelant : « Formaliser les producteurs, c'est garantir des pratiques transparentes, protéger les consommateurs et assurer une stabilité des prix. »

Il souligne également que l'informel est un autre facteur qui fausse la régulation du marché, tout en affirmant que « plus de 50% des produits consommés en Algérie proviennent de l'informel, ce qui complique considérablement la mise en place des régulations ». Cette situation est particulièrement préoccupante dans le secteur de la pièce de rechange automobile, mais également dans la vente de produits alimentaires. Il tient à avertir les consommateurs que « les revendeurs informels ne sont pas soumis aux mêmes normes de sécurité et de qualité, ce qui représente un réel danger pour les consommateurs », a-t-il averti.

Par ailleurs, le président de l'association El-Amane insiste sur le rôle central des consommateurs dans ce processus de changement, il les invite à adopter des comportements plus responsables, limiter leurs achats compulsifs et privilégier le commerce formel. Selon lui, le recours aux circuits informels, notamment sur les réseaux sociaux, représente un danger croissant. « Acheter auprès de vendeurs non enregistrés, c'est non seulement risquer des problèmes de qualité et de sécurité des produits, mais aussi soutenir un système qui nuit à l'économie nationale », a-t-il prévenu.

En outre, au-delà des aspects économiques, l'association s'inquiète des impacts sanitaires de la consommation excessive, particulièrement durant le Ramadan. Menouar a ainsi dénoncé l'augmentation de la consommation de produits nocifs, tels que les boissons sucrées et énergisantes, très prisées par les jeunes, qui contiennent des quantités élevées de sucre, de caféine et de taurine, ce qui contribue à l'augmentation des maladies chroniques, comme le diabète et les troubles cardiovasculaires.

Il a tenu à faire savoir que l'association milite pour une réglementation stricte de ces produits et encourage les autorités à sensibiliser le public sur leurs dangers. Au final, M. Menouar relance son appel pour une action collective, impliquant les autorités, les producteurs et les consommateurs, pour instaurer un modèle de consommation durable, qui protège la santé publique et garantit la sécurité alimentaire du pays.

Sihem Bounabi

LES SOLDES D'HIVER À PARTIR DU 18 JANVIER

Attention aux arnaques !

LE MINISTÈRE du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national a officiellement annoncé les dates des soldes d'hiver, qui se tiendront à partir du 18 janvier sur l'ensemble du territoire national. Ce rendez-vous annuel, très attendu par les consommateurs, est une occasion de dénicher les bonnes affaires. L'Organisation algérienne de protection et d'orientation du consommateur et son environnement (APOCE) a diffusé une série de conseils pour éviter les pièges fréquents dans lesquels ils peuvent tomber.

Cette période de rabais, qui prendra fin le 28 février, risque de ne pas être au grand bonheur du consommateur si les pratiques des années précédentes venaient à refaire surface. Car les ventes durant les soldes sont régies par une législation et une réglementation claire, mais ce ne sont pas tous les commerçants qui respectent les règles en la matière. Certains, peu scrupuleux, profitent des soldes pour user de pratiques commerciales assez trompeuses, voire de véritables arnaques.

L'organisation de Mustapha Zebdi met en garde, à chaque période des soldes, les citoyens contre ce genre d'arnaques. Ces pratiques frauduleuses induisent le consommateur en erreur et le terme « soldes » est utilisé uniquement pour attirer davantage la clientèle. Dans un communiqué, l'APOCE a misé sur la sensibilisation et a insisté sur l'importance pour les consommateurs de faire preuve de vigilance.

L'organisation a prodigué quelques conseils pour éviter les arnaques. Elle recommande aux consommateurs de toujours surveiller le prix de l'article convoité plusieurs semaines, voire plusieurs mois avant les soldes, pour vérifier que son prix n'a pas été artificiellement gonflé à l'approche des remises et s'assurer ainsi que la réduction est réelle.

Même en période de soldes, les consommateurs sont tenus, selon l'APOCE, de conserver les tickets de caisse. Ces documents sont essentiels en cas de réclamation ou de retour. Les commerçants doivent fournir des factures, qui doivent impérativement présenter trois informations, à savoir le nom et la qualité du produit, la date de l'achat et le prix.

L'APOCE recommande aux consommateurs de vérifier l'état des articles avant de les acheter, notamment pour les vêtements, l'électroménager ou les produits électroniques. Les articles soldés doivent être en bon état et non défectueux. Tout en encourageant les citoyens à profiter des soldes pour réaliser des économies, l'APOCE rappelle que la responsabilité incombe aussi aux commerçants. Ces derniers sont invités à respecter la réglementation en vigueur et à privilégier des pratiques commerciales transparentes pour maintenir la confiance des consommateurs. Ils sont obligés d'afficher clairement les prix avant et après la réduction ainsi que le pourcentage des réductions, et ce sur les devantures des magasins.

Les dates de déroulement des soldes d'hiver, applicables dans toutes les wilayas, sont fixées par arrêté des walis concernés, et ce en application des dispositions du décret exécutif n° 06-215 du 18 janvier 2006. Le texte en question fixe les conditions et les modalités de réalisation des ventes en solde, promotionnelles, en liquidation de stocks, en magasins d'usine et au déballage. L'organisation de ces ventes en solde constitue une opportunité importante pour les commerçants de stimuler leurs ventes et pour les consommateurs de réaliser des achats à des prix avantageux. Dans un communiqué rendu public, le ministère encourage vivement les opérateurs économiques à saisir cette opportunité pour lancer leurs activités de vente à prix réduits pendant la période désignée. Les autorités insistent sur l'importance de proposer des prix compétitifs et réduits, et ce afin de permettre aux consommateurs de profiter pleinement de ces offres.

Pour obtenir l'autorisation de pratiquer ces ventes à prix réduits, les commerçants intéressés doivent se présenter auprès des directions régionales du commerce intérieur et de la régulation du marché national de leur juridiction pour déposer leurs dossiers. De ce fait, les commerçants doivent respecter des conditions bien précises. Tout d'abord, les dates de début et de fin des soldes doivent être clairement affichées sur la devanture des magasins. De plus, les produits concernés par les soldes doivent être mis en valeur, séparés des autres biens non soldés, afin de garantir une visibilité maximale aux consommateurs. Les commerçants doivent également afficher les prix précédemment pratiqués ainsi que les réductions de prix consenties, lesquelles peuvent être fixes ou graduelles selon les produits.

Le ministère assure que ses services, tant au niveau central que régional et local, restent à la disposition des opérateurs économiques pour répondre à toute demande d'information ou d'éclaircissement. Pour plus de détails, les intéressés peuvent consulter le site web officiel du ministère à l'adresse www.commerce.gov.dz.

Lynda Louifi

DÉRAPAGE DE MACRON À L'ENDROIT DE L'ALGÉRIE

Inacceptable !

La réaction algérienne au grave dérapage du président français Emmanuel Macron sur le cas de l'écrivain pro-sioniste Boualem Sansal ne s'est pas fait attendre.

Hier, le ministère des Affaires étrangères qui s'exprimait au nom du gouvernement algérien, a qualifié les propos du locataire de l'Elysée sur cette affaire d'éhontées et d'inacceptables et qui «déshonorent celui qui a cru devoir les tenir».

«Le Gouvernement algérien a pris connaissance, avec beaucoup d'étonnement, des propos du Président français concernant l'Algérie, qui déshonorent, avant tout, celui qui a cru devoir les tenir de manière aussi désinvolte et légère », indique un communiqué du ministre des affaires étrangères. « Ces propos ne peuvent être que réprouvés, rejetés et condamnés pour ce qu'ils sont, une immixtion éhontée et inacceptable dans une affaire interne algérienne», lit-on dans le texte.

«Ce que le Président français présente indûment et faussement comme une affaire de liberté d'expression n'en est pas une au regard de la loi d'un Etat souverain et indépendant. Elle relève essentiellement d'une mise en cause de l'intégrité territoriale du pays, un délit punissable par la loi algérienne», souligne le département d'Ahmed Attaf.

Il s'agit d'une dérive grave contre l'Algérie, qui risque d'empoisonner davantage les rapports entre les deux pays, déjà au point mort depuis le retrait de l'ambassadeur d'Algérie de Paris, il y a plusieurs mois.

Devant les ambassadeurs de France à l'étranger, réunis à l'Élysée, Emmanuel Macron a estimé que l'Algérie se «déshonore en maintenant l'écrivain en détention et en l'empêchant de se soigner». Selon lui, «l'Algérie que nous aimons tant et avec laquelle nous partageons tant d'enfants et tant d'histoires entre dans une histoire qui la déshonore, à empêcher un homme gravement malade de se soigner. Ce n'est pas à la hauteur de ce qu'elle est», lançant un appel direct au gouvernement algérien pour remettre l'écrivain en liberté. «Et nous qui aimons le peuple algérien et son histoire, je demande instamment à son gouvernement de libérer Boualem Sansal», a-t-il ajouté.



Une énième provocation de la France.

Les autorités françaises semblent avoir rompu avec la stratégie de la prudence adoptée jusque-là vis-à-vis de cette affaire. Mais plus grave, si la France est tant soucieuse du bien-être de Sansal au nom de la liberté d'expression qu'en est-il des personnes arrêtées en France pour avoir soutenu la Palestine ou hissé le drapeau palestinien.

Boualem Sansal, 75 ans, a été arrêté à la minovembre à l'aéroport d'Alger et inculpé pour atteinte à la sûreté de l'Etat et à l'intégrité du territoire national. L'écrivain naturalisé français avait affirmait dans une interview au média français d'extrême droite Frontières, qu'une partie de l'ouest algérien appartenait historiquement au Maroc avant 1830. Ces propos ont suscité un tollé en Algérie et une vive indignation sur les réseaux sociaux notamment au sein de la famille révolutionnaires et des partis politiques. Des personnalités publiques et médiatiques en France ont condamné les propos de l'écrivain prosioniste. L'historien français Benjamin Stora, grand spécialiste des questions mémorielles algéro-francaises, avait qualifié les propos de l'écrivain d'inacceptables.

Le président de la république Abdelmadjid Tebboune l'a qualifié, dans son discours devant les deux chambre du parlement au Palais des nations, «d'imposteur à l'identité inconnue», et «un voleur dont l'identité et le père sont inconnus, qui ose dire qu'une partie de l'Algérie était la propriété d'un autre pays».

Nassim Mecheri

Indignation des partis politiques

LES PARTIS politiques continuent de réagir après les propos condamnables du président français Emmanuel Macron sur l'affaire de Boualem Sansal, naturalisé depuis quelques mois par le gouvernement français.

Le parti du Front de libération nationale (FLN) a publié, hier, un communiqué officiel dans lequel il exprime sa ferme condamnation de ces déclarations, qu'il considère comme une « faute immorale » et des « propos irresponsables ».

Le FLN a expliqué que ces déclarations constituent « une ingérence flagrante dans les affaires intérieures de l'Algérie » et qu'elles portent atteinte à la souveraineté et à la dignité de l'Algérie, d'autant plus qu'elles concernent une affaire judiciaire en cours d'examen selon les lois algériennes.

Le parti a exprimé son refus de ces étranges déclarations d'un chef d'Etat, qui prétend respecter les lois et les conventions internationales, soulignant que ces déclarations révèlent une politique de deux poids, deux mesures à l'égard des questions internationales.

Le parti a souligné que l'Algérie, pays qui a donné naissance aux révolutionnaires et aux hommes libres, « rejette totalement toute tentative d'ingérence dans ses affaires intérieures, ainsi que toute forme de chantage ou de marchandage, quelle qu'en soit l'origine ».

Le FLN a ajouté que l'Algérie, qui a sacrifié des milliers de martyrs pour conquérir sa liberté, restera un pays libre, car les Algériens « sont nés libres et resteront libres ». Le parti a souligné que de telles déclarations constituent « une tentative lamentable de déformer l'image de l'Algérie et de ses institutions souveraines », et qu'il s'agit d'une nouvelle « action provocatrice visant à déstabiliser l'Algérie ».

En conclusion, le parti FLN a appelé les autorités françaises à « adhérer aux principes régissant les relations internationales fondées sur le respect mutuel » et a affirmé son rejet catégorique de toute ingérence extérieure ou tentative de donner des leçons sur les libertés et les droits de l'homme.

Le Rassemblement national démocratique (RND) a publié un communiqué dénonçant les déclarations de Macron, les qualifiant d'« irresponsables » et d'« ingérence flagrante et inacceptable » dans les affaires intérieures de l'Algérie.

Le parti a souligné que ces déclarations constituent « une tentative désespérée d'influencer l'indépendance de l'institution judiciaire algérienne », et reflètent en même temps la profonde crise interne à laquelle est confrontée la France et que le président français tente d'exporter en Algérie.

Pour le RND, le président Macron est devenu « l'otage » des mains de l'extrême droite et des lobbys aux origines sionistes et anti-algériennes, considérant ces déclarations comme une « chute politique et morale » pour un pays qui revendique la démocratie et l'Etat de droit. Enfin, le parti a renouvelé son plein soutien aux institutions de l'Etat algérien, soulignant qu'il se tient à leurs côtés contre ces pratiques agressives.

Pour sa part, le Front des forces socialistes (FFS) a jugé les déclarations du président français à l'égard de l'Algérie de « dégoûtantes, honteuses et inacceptables ». Selon un communiqué du parti, « ces déclarations, dans lesquelles ils insultent notre pays, reflètent un mépris pathologique et l'incapacité persistante de la France officielle à assumer la responsabilité de son passé colonial et à se débarrasser de son attitude condescendante envers les pays souverains. »

« Au lieu de s'engager sur la voie d'une reconnaissance pleine et absolue des crimes coloniaux, il semble que la France soit aujourd'hui devenue l'otage de tendances extrémistes hostiles à l'Algérie, à la fois racistes et islamophobes. », ajoute encore le communiqué.

Pour le FFS, « cette position représente une violation flagrante des principes diplomatiques fondamentaux et du respect mutuel entre pays indépendants », avant de souligner que « l'Algérie, forte de son histoire et de sa lutte héroïque pour l'indépendance, ne peut accepter des leçons de morale ou d'humanité de la part d'un gouvernement qui soutient, par son silence ou par ses actions, le génocide en cours à Gaza ».

De son côté, le Front El-Moustakbel a exprimé son étonnement face aux déclarations provocatrices du président français, les considérant comme la simple réaction d'une personne « piégée dans le passé colonial et otage de l'extrême droite ».

Dans un communiqué diffusé hier, le parti a indiqué qu'il condamne fermement ces déclarations qui reflètent l'extrémisme et la haine contre l'Algérie, soulignant que ces propos reflètent un « plan hostile systématique à porter atteinte à la stabilité et aux aspirations nationales de l'Algérie ». Le communiqué indique que l'Algérie connaît aujourd'hui des succès dans divers domaines, ce qui renforce sa souveraineté et soutient ses options stratégiques aux niveaux régional et international.

Le Front El-Moustakbel a ajouté que de telles déclarations « ne servent pas les valeurs communes entre les cultures et les peuples, mais contribuent plutôt à alimenter des sentiments de haine et de racisme, ce qui contredit les valeurs humaines qui appellent au respect et à la tolérance ».

Hachemi B.

L'APN :

«L'Algérie n'a aucune leçon à recevoir»

IL S'AGIT d'une première réaction officielle en Algérie sur les violents propos du président français, Emmanuel Macron, proférés avant-hier sur l'affaire Boualem Sansal. Les membres du bureau de l'Assemblée populaire nationale (APN), réunis en session ordinaire sous la présidence du premier responsable de l'Assemblée Ibrahim Boughali, ont critiqué les déclarations de Macron, qualifiées d'ingérence irresponsable dans les affaires internes de l'Algérie.

Dans un communiqué publié avant-hier soir sur son site internet, l'APN a condamné les propos du président français en assurant qu'il s'agit d'une ingérence étrangère dans les affaires internes de l'Algérie : « le bureau de l'Assemblée populaire nationale a exprimé sa ferme condamnation des déclarations irresponsables du président français, qui constituent une ingérence flagrante dans les affaires internes de l'Algérie et une atteinte à sa souveraineté et à sa dignité sur une question en examen, conformément aux lois algériennes ».

« Il s'agit clairement d'une tentative de déformer l'image de l'Algérie et de ses institutions souveraines » lit-on dans ce communiqué. Pour le parlement algérien, l'Algérie n'a aucune leçon à recevoir en matière des droits de l'homme ni des libertés. « L'Algérie, qui a subi les crimes les plus horribles pendant l'ère coloniale française, rejette catégoriquement toute ingérence extérieure et n'a aucune leçon à recevoir en matière de droits de l'homme et des libertés » souligne le même texte.

« De telles actions restent inacceptables pour le peuple algérien déterminé à protéger sa souveraineté et sa dignité », ajoute encore l'APN, qui appelle également les autorités françaises « à respecter règles des relations internationales fondées sur le respect mutuel ».

Pour rappel, devant les ambassadeurs de France à l'étranger, réunis à l'Élysée, Emmanuel Macron a estimé que l'Algérie se «déshonore en maintenant l'écrivain en détention et en l'empêchant de se soigner».

Selon lui, «l'Algérie que nous aimons tant et avec laquelle nous partageons tant d'enfants et tant d'histoires entre dans une histoire qui la déshonore, à empêcher un homme gravement malade de se soigner. Ce n'est pas à la hauteur de ce qu'elle est», lançant un appel direct au gouvernement algérien pour remettre l'écrivain en liberté.

«Et nous qui aimons le peuple algérien et son histoire, je demande instamment à son gouvernement de libérer Boualem Sansal», a-t-il ajouté. Ces propos constituent une dérive grave contre l'Algérie, qui risque d'empoisonner davantage les rapports entre les deux pays, déjà au point mort depuis le retrait de l'ambassadeur d'Algérie de Paris, il y a plusieurs mois.

Hachemi B.



ALGÉRIE - CHINE

Focus sur le développement des énergies renouvelables

LE RENFORCEMENT de la coopération dans le domaine des énergies renouvelables entre l'Algérie et la Chine a été à l'ordre du jour d'une réunion qui a regroupé le secrétaire d'Etat auprès du ministère de l'Energie, chargé des Energies renouvelables, Noureddine Yassaa, avec une délégation de l'entreprise chinoise LONGi. Les deux parties ont discuté de projets d'énergie solaire photovoltaïque, d'hydrogène vert et de stockage d'énergie. Selon le communiqué du ministère de l'Energie et des Mines, les discussions ont porté sur les moyens de renforcer la coopération et le partenariat entre les entreprises du secteur et l'entreprise LONGi, en particulier dans les domaines du développement des énergies nouvelles et renouvelables. Les opportunités d'investissement dans des projets d'énergie solaire photovoltaïque, de technologie d'hydrogène vert et de stockage d'énergie en Algérie ont été examinées. La délégation de l'entreprise chinoise LONGi a été conduite par Amy Liu, vice-présidente de l'entreprise pour la région Moyen-Orient, Afrique et Asie centrale, en présence de plusieurs cadres du ministère. A cette occasion, le secrétaire d'Etat a souligné l'importance de renforcer les relations de coopération avec l'entreprise LONGi, notamment dans les domaines de l'énergie solaire photovoltaïque et du développement de l'hydrogène vert, qui constituent des piliers essentiels de la stratégie de l'Algérie pour atteindre la transition énergétique et garantir la sécurité énergétique en s'appuyant sur des énergies propres et renouvelables, a-t-on précisé. La rencontre a également mis en avant l'importance du développement technologique et l'élargissement de la coopération avec LONGi, tout en étudiant la faisabilité de la localisation de l'industrie des cellules et panneaux solaires en Algérie. Il a été question de la possibilité de positionner l'Algérie comme un hub régional pour la production et l'exportation d'équipements de fabrication des énergies renouvelables vers les marchés africains et mondiaux, avec un accent particulier sur le renforcement des infrastructures solaires et l'utilisation de technologies avancées pour atteindre un développement durable dans le pays. De son côté, Amy Liu a exprimé le souhait de LONGi de renforcer sa présence et ses investissements en Algérie, précisant que l'entreprise accorde une grande importance à l'investissement dans les projets d'énergies nouvelles et renouvelables, notamment dans les domaines de l'énergie solaire photovoltaïque et de l'hydrogène vert. Il convient de noter que LONGi est l'une des principales entreprises mondiales dans la fabrication de produits solaires. Fondée en 2000 et ayant son siège principal à Xi'an, en Chine, l'entreprise se concentre sur la production de cellules et panneaux solaires à haute efficacité, de même qu'elle est réputée pour ses innovations technologiques, notamment dans l'utilisation du silicium monocristallin.

Rim Boukhari

L'OUVERTURE DE SON CAPITAL PRÉVUE LE 20 JANVIER

Vaste opération de sensibilisation lancée par la BDL

Avec l'ouverture de son capital qui prendra effet le 20 janvier, la Banque de développement local (BDL) compte augmenter son capital ainsi que ses capacités de financement. C'est le segment personnes physiques qui est le plus ciblé par cette opération lancée par la BDL qui compte mener une grande campagne de sensibilisation et de communication. Un programme d'actions de proximité est déjà établi. Il débutera la semaine prochaine et durera toute la période de l'ouverture des souscriptions qui s'étalera jusqu'au 20 février.

C'est ce qu'a indiqué le directeur général de la BDL, Youcef Lellamas, lors d'une conférence de presse qui marque le lancement officiel de d'ouverture de capital de la banque, organisée hier à Alger, avec la participation du président de la COSOB, le directeur de la Bourse d'Alger et le représentant du Centre des techniques de l'information et de la communication (CETIC).

«Plusieurs actions de communication à travers de multiples canaux sont prévues «, a-t-il précisé, tout en signalant que le travail sera mené sur les réseaux sociaux en vue de toucher la catégorie de jeunes. Des visites de proximité sont aussi au programme, selon le DG de la BDL qui dit avoir mobilisé tous les moyens pour garantir la réussite de cette opération.

«Des équipes de la BDL, accompagnées de ses partenaires, vont effectuer des déplacements à partir de la semaine prochaine au niveau de la majorité des agences, à travers le territoire national «, a affirmé M. Lellamas, qui est revenu sur l'importance de l'opération de l'ouverture du capital de la banque. Il s'agit donc de l'introduction en Bourse d'Alger via une augmentation du capital à hauteur de 30% par appel public à l'épargne, marquant ainsi une «étape importante dans la stratégie de modernisation et de soutien à la croissance économique «.

Le DG de la banque a aussi signalé la différence dans l'opération de l'ouverture du capital effectuée par la BDL et celle faite par le CPA, l'année précédente. «Chez la BDL, c'est une augmentation du capital par émission de nouvelles actions, par contre pour le CPA, c'était une cession d'actions du capital existant «, a précisé le DG de la BDL. Il a en outre souligné l'importance de l'opération de l'introduction de la banque en Bourse.

«Ça va nous permettre d'augmenter nos capacités de financement à travers l'augmentation du capital social de la banque «, a-t-il noté, soulignant aussi la dynamisation du marché financier. «C'est une dynamique récemment créée, nous devons continuer sur cette lancée «, a-t-il estimé, affirmant également la nécessité de l'introduction des banques à la Bourse d'Alger. S'agissant de la répartition des actions, le responsable a fait savoir que



Un programme d'actions de proximité.

40% sont destinés aux personnes physiques, 30% aux investisseurs professionnels (institutionnels et qualifiées) et 30% aux personnes morales publiques et privées de droit algérien, avec un seuil minimal d'achat respectivement de 10, 500 et 1 000 actions et c'est le segment personnes physique qui est le plus ciblé dans le cadre de cette opération, selon le DG de la BDL, qui a mis en avant les avantages à tirer de cette opération. «Pour les souscripteurs, le prix d'une action, fixé à 1 400 DA, est raisonnable, bien étudié et à la portée des particuliers», a-t-il annoncé, précisant le fait que le souscripteur dispose déjà d'un avantage de départ et aura droit aux dividendes de la banque de 2024.

MOBILISATION DE 70% DU RÉSEAU BANCAIRE POUR LA SOUSCRIPTION

Par ailleurs, la BDL, qui va lancer la vente de ses actions aux citoyens algériens via un appel public à l'épargne après l'obtention du visa n° 2024/06 délivré par la COSOB le 31 décembre 2024, a mobilisé le réseau bancaire pour la réussite de l'opération de souscriptions prévue du 20 janvier au 20 février.

En plus des agences de la BDL, l'opération de souscription peut également s'effectuer auprès des intermédiaires en opérations de bourses (IOB).

«Les citoyens intéressés peuvent souscrire via les agences de la BDL ou auprès des intermédiaires financiers comprenant sept institutions, à savoir le Crédit populaire d'Algérie (CPA), la Caisse nationale d'épargne et de prévoyance (CNEP) Banque, la Banque extérieure d'Algérie(BEA), la Banque de l'agriculture et du développement rural (BADR), la Banque nationale d'Algérie (BNA), Société Générale Algérie, Tell Markets et InvestMarkets, ou en ligne via le site web de la banque : www.bdl.dz», a précisé la BDL.

Le DG de la BDL a ainsi signalé la mobilisation du réseau bancaire pour la réussite de cette opération. Un total de 1 300 agences sera sur pied pour la souscription, soit 70% du réseau national, a précisé M. Lellamas. Notons que dans le cadre de cette initiative, la banque prévoit une augmentation de son capital social en émettant 44 200 000 actions, soit 30% de son capital, cette démarche vise à apporter un soutien effectif à l'économie nationale en encourageant l'investissement, en favorisant l'innovation et en créant des opportunités pour les entrepreneurs, les investisseurs, ainsi que les particuliers qui souhaitent participer à la croissance de l'institution.

Rappelant que le prix de l'action est fixé à 1 400 DA, le DG de la BDL a affirmé qu' «à travers cet appel public à l'épargne, la BDL réaffirme son engagement envers une structure financière ouverte et transparente «.

Le directeur général de la Bourse d'Alger, Yazid Benmihoub, a, pour sa part, souligné l'importance de cette dynamique pour la Bourse.

Selon lui, son capital a dépassé les 600 milliards de dinars avec l'introduction du CPA et devrait atteindre les 700 milliards de dinars avec l'arrivée de la BDL, alors que son montant devrait atteindre les 1000 milliards de dinars avec l'introduction d'autres entreprises.

Lilia Aït Akli

Ouverture prochaine d'une succursale à l'étranger

LA BANQUE de développement local (BDL) va se déployer à l'international. «Nous sommes sur un nouveau projet, celui de l'ouverture d'une succursale de la BDL à l'étranger «, a affirmé le directeur général de la banque, Youcef Lellamas, sans pour autant préciser le pays. Ce projet s'inscrit dans le cadre du business plan de la banque établi pour les cinq prochaines années (2024/2029), a-t-il précisé, signalant l'ouverture d'autres chantiers au niveau de cet établissement financier. Beaucoup de projets stratégiques sont inscrits dans le cadre de ce plan de développement, selon le DG de la banque, citant la consolidation et de développement de son système d'information (IT), à même d'être en diapason des besoins des clients. «Notre objectif est de répondre aux besoins de la clientèle de manière efficace et efficiente «, a signalé M. Lellamas, mettant en avant l'objectif d'élargir la base clientèle

L. A. A.

PROJETS DE LOGEMENTS POUR 2025

Finalisation des procédures en mars prochain

Toutes les procédures administratives et contractuelles nécessaires pour le lancement des travaux de réalisation des projets de logements de l'année 2025, toutes formules confondues, devront être finalisées d'ici la fin mars, selon les instructions de Mohamed Tarek Belaribi, ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville. C'est ce qu'a indiqué, hier, un communiqué du ministère.

Belaribi a fait savoir que ce calendrier a pour objectif de garantir un démarrage rapide des travaux, notamment ceux liés à la viabilisation des sites destinés à accueillir les nouveaux programmes de logements et les pôles urbains. Les réalisations concernent les principales formules de logement du pays, en l'occurrence les logements en location-vente (AADL), les logements publics locatifs (LPL), les logements promotionnels aidés (LPA), les lotissements publics et logements ruraux collectifs.

Les directives du ministre ont été données lors d'une réunion, tenue lundi au siège du ministère, consacrée à l'évaluation des performances de la Direction générale de l'urbanisme et de l'architecture, en présence des cadres centraux du ministère et de ceux de la direction. Cette rencontre s'inscrit dans une série de réunions destinées à dynamiser les projets en cours et mieux coordonner les actions des différentes structures du secteur.

A cette occasion, d'après le rapport présenté par le directeur général de l'urbanisme et de l'architecture, Hakim Bey, 32% des procédures administratives et contractuelles pour cette année ont déjà été finalisés.

Cela concerne notamment les démarches liées à l'aménagement des sites retenus pour accueillir les logements et les pôles urbains. Pour accélérer la mise en œuvre, le ministre a exigé l'établissement d'un calendrier précis, incluant les dates et les montants financiers de chaque opération, ce tableau devra également intégrer les montants restants à engager, afin d'assurer une transparence totale dans la gestion des projets. En outre, le ministre a rappelé l'importance de l'accompagnement des travaux de construction par des opérations de viabilisation primaire et secondaire. Cette approche, initiée en 2024, a montré son efficacité en permettant un meilleur avancement des projets de logement.



Garantir un démarrage rapide des travaux.

Il convient de noter que la réunion a débuté par la présentation du bilan de l'année 2024 où a été mis en avant un taux d'exécution de 81% des autorisations d'engagement prévues dans la loi de finances 2024. Ces fonds ont été répartis sur plusieurs projets de viabilisation primaire et secondaire, ainsi que sur les travaux de raccordement aux différents réseaux d'infrastructures. Ces travaux ont permis de donner un coup d'accélérateur à plusieurs programmes de construction, tout en améliorant l'environnement urbain et le cadre de vie des citoyens.

Toutefois, le ministre a souligné l'importance d'une meilleure coordination entre les différentes parties prenantes pour réduire les délais et éviter les retards dans les projets de viabilisation. Pour répondre aux défis croissants en matière d'urbanisme, le ministre a également donné des instructions au directeur général de l'urbanisme et de l'architecture pour préparer des assises nationales sur l'urbanisme en Algérie, Ces rencontres, qui rassembleront des experts, des responsables locaux et des acteurs du secteur, auront pour objectif de réfléchir à des solutions innovantes et adaptées aux besoins du pays.

M. Belaribi a insisté sur l'importance d'adopter une vision à long terme pour transformer les espaces urbains et offrir un cadre de vie plus agréable aux citoyens. Ces assises seront également l'occasion d'évaluer les politiques publiques en matière d'urbanisme et de dégager des recommandations concrètes pour l'avenir.

Sihem Bounabi

USINE ARAB METALS

La production de câbles électriques doublée

LA SOCIÉTÉ Arab Metals de production de câbles en cuivre, réalisée dans le cadre du partenariat entre l'Algérie et l'Egypte, située dansla zone industrielle de Harbil, 15 km à l'ouest de Médéa, est en phase de doubler ses capacités de production qui passeront de 5 000 à 12 000 tonnes par an.

Pour ce faire, la société Arab Metals a consenti un investissement de 6 millions de dollars pour l'achat de nouveaux équipements, de frais d'acquisition de terrain et de travaux d'extension de son usine spécialisée dans la transformation du cuivre rouge et laiton utilisés dans la fabrication de câbles électriques. Entrée en production en 2012, la société a décidé de doubler ses capacités et de moderniser ses outils de production afin de mieux «participer au développement de la wilaya et de créer de nouveaux postes d'emploi «.

Utilisant le cuivre de récupération et le cuivre traité comme matière première, la société Arab Metals, dont le taux d'intégration a atteint 80%, écoule sa production en câbles électriques en Algérie et à l'étranger, ils sont fabriqués selon les standards internationaux, comme l'a expliqué son directeur général, Ahmed Medjahed. Pour ce dernier, la réalisation de l'usine en Algérie est accompagnée par le «transfert du savoir-faire de la société-mère en Egypte vers l'Algérie, comme nous avons trouvé des facilitations, alors nous avons décidé de doubler la capacité de l'usine pour un investissement de 6 millions de dollars. Actuellement, la société emploie quelque 120 travailleurs «. Et de citer les facilitations accordées, notamment l'accès au foncier industriel pour l'extension de l'usine après obtention d'un terrain d'assiette, arce que les services de l'Etat ont mis toute la célérité nécessaire pour délivrer le permis de construire et le raccordement de l'usine en énergie gazière afin que la société puisse rapidement réaliser son projet d'extension.

Au cours de sa tournée dans la daïra de Ouamri, a lundi, le wali de Médéa, Djillali Doumi, a fait une halte dans la zone industrielle de Harbil où il a visité l'usine de la société Arab Metals. Le wali a exhorté les responsables de cette unité industrielle à redoubler d'efforts pour accélérer les travaux d'extension dont le taux a atteint une réalisation de plus de 60%.

Rappelons que la société est spécialisée dans le domaine du métal utilisé dans les industries électriques, la fabrication de robinets et les accessoires des portes. «Tous les produits sont fabriqués selon les normes et les standards internationaux «.

Cette usine a réalisé plusieurs opérations d'exportation,s dont une première cargaison expédiée vers la Turquie, suivie par d'autres opérations vers d'autres pays demandeurs de produits en cuivre et en laiton, notamment la Chine, l'Italie et l'Egypte, cargaisons représentant l'excédent de la société après satisfaction de la demande domestique en câbles et produits en cuivre, selon l'entreprise.

Nabil B.



APRÈS L'AGRESSION D'UN DES LEURS À AKBOU

Les directeurs des écoles condamnent énergiquement

LES DIRECTEURS des écoles primaires de la daïra d'Akbou ont organisé, lundi, une journée de protestation à 10h en signe de solidarité avec leur collègue Abdelaâziz Djadda, directeur de l'école primaire des Frères Cloud de Taharacht (commune d'Akbou), qui a été sauvagement agressé devant son établissement.

Les mécontents, qui répondent à l'appel de la section syndicale des directeurs des écoles et leurs assistants relevant de la daïra d'Akbou en soutien à leur collègue, dénoncent et condamnent énergiquement cet acte barbare qui a porté atteinte à l'intégrité physique de leur collègue et interpellent la direction de l'éducation à poursuivre en justice l'auteur de cette violente agression.

Une attaque qui a causé de graves blessures à la victime qui a été évacué, dans un premier temps, à l'hôpital Akloul Ali, d'Akbou, ensuite à l'hôpital Frantz-Fanon de Béjaïa. Le directeur, qui a été victime d'une prise à partie par un individu, souffre d'un traumatisme crânien, comme l'a fait savoir Toufik Benamara, responsable syndical au sein de la coordination des directeurs des écoles primaires à Akbou et syndicaliste au sein du Syndicat d'entreprise des travailleurs de l'éducation nationale de la wilaya de Béjaïa (SETE/WB), dans une intervention sur la Radio locale. Ce dernier a appelé les autorités à sécuriser les établissements scolaires afin que ces actes barbares ne se reproduisent plus jamais et a exhorté aussi ces dernières à «punir sévèrement», l'auteur du méfait.

Pour sa part, la direction de l'éducation a affirmé hier qu'une plainte a, immédiatement, été déposée à l'encontre de l'agresseur auprès de la cour de Béjaïa. Pour sa part, le Syndicat d'entreprise des travailleurs de l'éducation nationale (SETE) dénonce, «vigoureusement» dans un communiqué, «l'agression lâche dont a été victime Abdelaâziz Djadda, lundi devant son établissement, qui est actuellement dans un état critique et a appelé la direction de l'éducation à déposer plainte auprès des services judiciaires compétents afin d'identifier l'auteur de l'acte».

Notons que le personnel de l'intendance et de l'économat du secteur de l'éducation de la wilaya de Béjaïa a organisé hier un sit-in de protestation à l'intérieur de la direction de l'éducation à l'appel de la coordination de wilaya du corps d'intendance afin d'exprimer son mécontentement par rapport au nouveau statut particulier de l'éducation qui a été adopté récemment. Un statut particulier qu'ils ont estimé «injuste», car, disent-ils, ils ont été «arbitrairement exclus».

Pour rappel, la décision d'organiser ce sit-in a été prise lors d'une assemblée qui a réuni les intendants du secteur de l'éducation de la wilaya de Béjaïa le 31 décembre 2024 au siège du syndicat d'entreprise des travailleurs de l'éducation de la wilaya de Béjaïa.

N. Bensalem

Des Vertus Ascensionnelles de R'adjeb et Cha'ban



Par CHEIKH TAHAR BADAOUI

De la paix entre les hommes,
ou le fruit du Voyage Nocturne
et de l'Ascension du Prophète

7°) Parmi les principaux supports du bonheur auquel aspire l'humanité, est le fait que les gens soient assurés de la garantie de leurs droits, sans oublier, bien entendu, l'accomplissement de leurs devoirs, chacun selon ses capacités, qualités et compétences, là où il faut, quand il faut, et comme il faut ; et que la justice soit prononcée équitablement entre eux. En effet , il n'y a guère de plus grands facteurs générateurs de troubles et de malheur, et destructeurs de la quiétude et de la paix, que l'usurpation par les puissants vautours, des droits des faibles et de la domination des tyrans sur les gens innocents, pacifiques et paisibles. Ce sont ces phénomènes, qui voient les hommes dévier des lois naturelles de Dieu et des règles qu'Il a établies dans l'univers, car ils restent les causes les plus à même de semer la haine et la discorde entre les hommes, et exacerber les sentiments de vengeance entre eux ; ce qui, au moyen ou long terme, ne peut qu'entraîner des conséquences fâcheuses, mettant en péril la stabilité de la société.

Le Saint Coran a accordé à ce principe de justice entre les hommes une place privilégiée et une grande importance, aussi bien lors de la Révélation à la Mecque qu'à Médine. Il a en contrepartie, flétri l'oppression tant à la Mecque qu'à Médine et a exigé des musulmans et fidèles croyants, qu'ils soient justes, même à l'égard de leurs ennemis comme suit : « Et que la haine pour un peuple ne vous incite pas à être injustes. Pratiquez l'équité, cela est plus proche de la piété. » (Sourate dite « la Table servie » ou « Al Ma'idah » Verset 8).

Ainsi donc, le Saint Coran a ordonné la pratique de la justice en toutes choses, sans que cela soit particulier à un domaine précis ou à un groupe déterminé de personnes, car la justice est une règle, une législation de Dieu pour l'ensemble de Ses créatures, quels que soient leur couleur, leur sexe ou leur confession.

Il importe de préciser par ailleurs, que les codes divins ont combattu le polythéisme, non pas du seul fait qu'il associe à Dieu diverses divinités, d'autant plus que la liberté de croyance et de culte est fort respectée par l'Islam ; en ce sens « Point de contrainte en religion », mais en plus, parce qu'il abrite en son sein, les germes microbiens de l'injustice et de l'oppression qui font dévier les gens de la voie de la piété..

De plus, aucun des principes du Saint Coran, n'a été associé à la force matérielle, à l'exception du principe sacré de la justice : « Nous avons effectivement envoyé Nos Messagers avec des preuves évidentes et fait descendre avec eux, le Livre et la Balance, afin que les gens établissent la justice. Et Nous avons fait descendre le Fer, dans lequel il y a une force redoutable, ainsi que des utilités pour les hommes. » (Sourate dite « le Fer » ou « Al Hadid »Verset 25). Même le principe de l'Unicité de Dieu sur lequel le Saint Coran insiste tant, n'a pas été associé à la force de fer et les négateurs de cette unicité, n'ont jamais été menacés du fer et de sa puissance, nicité bien qu'ils aient commis le pire des crimes, en associant à Dieu d'autres divinités. Par contre, les oppresseurs ont été menacés de cette puissance du fer, dussent-ils être du nombre de ceux qui témoignent de l'Unicité de Dieu et de la véracité de sa Révélation. « Combattez le groupe qui se rebelle, jusqu'à ce qu'il se conforme à l'ordre de Dieu » (Sourate dite « Les appartements » ou « El«Hujurat » Verset 9). Enfin, la paix à laquelle aspirent tous les pays de toutes les régions du monde et dont ils ne cessent d'appeler à son avènement, en tenant congrès sur congrès, ne peut se concrétiser, que lorsqu'on arrive à nous purifier nos âmes et consciences, de l'influence néfaste des passions et des desiderata égoïstes, ainsi que la cupidité et des visées sur les biens d'autrui. Ce faisant, on ne peut trouver d'autres voies que celle de la justice, dont l'Islam a vanté les mérites et à laquelle il appelle tous les hommes, individus soient-ils ou nations. Dès lors, s'établira le vrai bonheur sur terre, dont notre Communauté, comptant plus d'un milliard de musulmans, pourrait en être l'élément moteur, si elle œuvrait pour la réunification de tous les pays frères, autour d'un pôle directeur qu'on élirait démocratiquement, et si elle mettait en valeur ses potentialités énergétiques et ses ressources humaines.

Ce qui la mettrait sûrement à l'abri d'une mondialisation déracinante, et assurerait pour sa progéniture, des lendemains qui chantent, car l'on ne peut guère imaginer un développement harmonieux d'un pays, encore moins d'une aussi grande communauté que la nôtre, sans le développement des sciences au sens le plus large du terme, d'autant plus que le Saint Coran chante les efforts des savants et incite à la recherche dans tous les domaines vitaux. De plus, comment peut-on imaginer, un instant, une grande nation comme la nôtre, sans institutions habiles, qui encourageraient la recherche scientifique là où le besoin se fait sentir et surtout qui seraient à même de dévoiler à toute l'humanité, les multiples secrets de la science, consignés dans le Saint Coran, ainsi que dans la noble Tradition de notre Prophète Salut Divin Sur Lui.

Ce qui nous amène à dire, chers amis, qu'on ne peut jouir des bienfaits de la liberté, que dans le cadre de la paix, et qu'on ne peut instaurer la paix que par le truchement de la justice.

Gloire à notre Seigneur, le Miséricordieux, le Compatissant !

Que la Grâce Divine soit sur notre Prophète ainsi que sur l'ensemble des Prophètes !

Hommage à tous les valeureux combattants ainsi qu'à tous les martyrs tombés au champs de la vertu suprême.

Que Dieu nous préserve, tous, comme nous sommes, des turpitudes du moi, et nous réserve auprès de Lui un accueil des plus agréables !

TORTIONNAIRE, RACISTE ET PATRIARCHE DE L'EXTRÊME DROITE FRANÇAISE

Jean-Marie Le Pen est mort

Le co-fondateur du Front national, Jean-Marie Le Pen, est mort, hier, à l'âge de 96 ans. Connu pour ses idées extrémistes, Jean-Marie Le Pen a toujours cultivé la haine, le racisme, la xénophobie outre la torture qu'il a fait subir aux Algériens pendant la Guerre de libération nationale, notamment lors de la Bataille d'Alger en 1957.



Raciste et tortionnaire, Jean-Marie Le Pen l'était sans l'ombre d'un doute. Mais le fondateur du Front national était aussi mû par un anticommunisme viscéral.

Sur la torture en Algérie, celui qui fut appelé « le lieutenant Le Pen » ne l'a pas toujours nié. « Nous avons reçu une mission de police et nous l'avons accomplie, selon un impératif d'efficacité qui exige des moyens illégaux…, disait-il en mai 1957, en pleine bataille d'Alger. S'il faut user de violence pour découvrir un nid de bombes, s'il faut torturer un homme pour en sauver cent, la torture est inévitable, et donc, dans les conditions anormales où l'on nous demande d'agir, elle est juste», a rapporté le journal Le Monde.

Jeune député poujadiste, il récidive un mois plus tard à l'Assemblée nationale française, et se fait plus précis encore le 9 novembre 1962. La guerre est terminée et l'impunité garantie par une amnistie, il déclare au journal Combat: « Je n'ai rien à cacher. J'ai torturé parce qu'il fallait le faire. »

Les Algériens ne peuvent en effet se souvenir que d'un tortionnaire qui a défendu la torture et les sévisses qu'il a fait lui-même subir à des Algériens lors de la Guerre de libération nationale (1954-1962). "Je n'ai rien à cacher… J'ai torturé parce qu'il fallait le faire », a confié le tortionnaire au journal Combat dans un entretien paru le 9 novembre 1962, soit quatre mois après le recouvrement de l'Indépendance algérienne (5 juillet 1962).

En juillet 1984, Louis-Marie Horeau, dans Le Canard enchaîné, recueille des récits de victimes, puis Libération titre en « une », le 12 février 1985, « Torturés par Le Pen ». Lionel Duroy et Joëlle Stolz publient le récit circonstancié de cinq victimes et de leur supplice. L'un d'eux raconte l'exécution sommaire d'un prisonnier commise sous ses yeux par le lieutenant Le Pen.

Le 20 mars suivant, Libération publie un nouveau témoignage, celui de Mohamed Moulay, dont le père a été torturé et tué devant lui dans sa propre maison. Il montre à Lionel Duroy un poignard que le lieutenant Le Pen a perdu pendant cette nuit de mars 1957.

Bien qu'il soit disparu, il laisse derrière l'un des pires héritages, à savoir un parti aux idées extrémistes qui n'a de devise que la haine envers l'islam, les immigrés, le négationnisme et l'hostilité envers les pays africains et maghrébins, notamment l'Algérie. **R. I.**

SYRIE

Opération sécuritaire à Homs dans les zones alaouites

LES NOUVEAUX maîtres de Damas ont mené une vaste campagne d'arrestations dans les quartiers alaouites de la ville de Homs contre des fidèles de l'ancien président déchu Bachar el-Assad. L'administration syrienne a annoncé la saisie de plusieurs «dépôts d'armes». Les nouveaux maîtres de Damas continuent de lutter contre les derniers bastions de l'ancien président déchu. Après les affrontements dans les zones côtières de Lattaquié et Tartous, contre des groupes armés affiliés à Bachar el-Assad, Hayat Tahrir el-Cham (HTC) a mené une vaste opération à Homs, dans des quartiers alaouites. Selon des informations rapportées par Al-Jazeera, une campagne d'arrestations a eu lieu dans cette ville syrienne. Citant des sources sécuritaires, la chaîne qatarie rapporte qu'un certain nombre de personnes recherchées auraient été arrêtées, «notamment l'un des plus proches collaborateurs de Suhail al-Hassan», un haut commandant de l'armée arabe syrienne. Une campagne d'arrestations de cinq jours

L'agence officielle syrienne Sana a également fait part de l'arrestation de Muhammad Nour al-Din Shalhoum, responsable de la surveillance de la prison de Sadnaya. Cette campagne d'arrestations à Homs a duré plus de cinq jours, selon le Département de la sécurité publique. «La campagne de ratissage a pris fin dans les quartiers de Homs, ses objectifs ayant été atteints», a indiqué Sana, citant le chef de la Sûreté générale de Homs sans le nommer. Elle aurait permis l'arrestation de «criminels ayant porté préjudice au peuple syrien pendant 13 ans et refusé de rendre leurs armes», selon l'agence syrienne. Toute personne ayant «commis de tels crimes» devra rendre des comptes, a promis le responsable cité par l'agence, invitant les habitants à signaler «toute violation» de la part de combattants. 640 détenus à Homs et ses environs «La campagne de sécurité s'est concentrée dans le quartier d›Al-Zahra'a, englobant les zones d'Al-Sabeel, Al-Muhajireen, Al-Abbasiyah et Al-Arman, ainsi que le quartier de Wadi Al-Dahab, qui comprend la banlieue d'Al-Waleed, Al-Zaytoun, la rue Al-Khodari et des parties de Karm Al-Zaytoun», a précisé l'Observatoire syrien des droits de l'homme (OSDH). Celui-ci a indiqué que ces arrestations avaient «port[é] le nombre de détenus dans la ville de Homs et les villages de la campagne orientale à 640 personnes». Le directeur du Département de la sécurité publique à Homs a affirmé que cette «campagne de sécurité» avait permis de saisir «plusieurs dépôts d'armes» qui appartiendraient à des fidèles de l'ancien président syrien.

La nouvelle administration a insisté sur le fait que les personnes arrêtées devaient passer devant la justice et que tout acte de représailles à leur encontre ne serait pas toléré.

Depuis la chute de l'ancien président Bachar el-Assad le 8 décembre dernier, les nouveaux maîtres de Damas s'activent pour sanctuariser leur pouvoir sur l'ensemble du territoire syrien. **R. I.**

LIBAN

L'émissaire américain à Beyrouth pour peser sur la présidentielle

L'ENVOYÉ de Joe Biden était une nouvelle fois à Beyrouth pour appuyer le cessez-le-feu entre l'armée israélienne et le Hezbollah. La visite d'Amos Hoschtein s'inscrit également dans un contexte d'élection présidentielle au Liban. L'émissaire américain appuie la candidature du chef de l'armée Joseph Khalil Aoun. L'émissaire de Joe Biden est arrivé à Beyrouth le 6 janvier pour sanctuariser les acquis du cessez-le-feu entre le Hezbollah et l'armée israélienne, mais également pour peser sur la présidentielle libanaise. Au cours de ses entrevues avec les dirigeants libanais, Amos Hoschtein a abordé la consolidation du cessez-le-feu, l'engagement du Hezbollah à appliquer l'accord et à retirer ses armes au sud du fleuve Litani, ainsi que la tenue de la présidentielle, même en l'absence d'un consensus interne, a rapporté L'Orient-Le Jour. Le diplomate américain a même évoqué sans ambiguïté le nom de Joseph Khalil Aoun, commandant en chef de l'armée libanaise, pour endosser le rôle de futur chef de l'État au pays du Cèdre. Le Liban est en effet sans président depuis la fin du mandat de Michel Aoun le 31 octobre 2022. Une session parlementaire doit avoir lieu le 9 janvier pour que les 120 députés libanais votent en vue d'élire le président. Paris dans les pas de Washington Amos Hoschtein s'est d'ailleurs entretenu avec l'intéressé. Le général Aoun s'impose comme le favori des cinq puissances impliquées dans le dossier libanais (France, États-Unis, Arabie saoudite, Qatar et Égypte), a ajouté le quotidien libanais. A ce titre, l'émissaire américain s'était rendu au Qatar et en Arabie saoudite pour s'assurer de la position commune sur le dossier de la présidentielle libanaise. Néanmoins, la question demeure de savoir quel sera le positionnement du tandem chiite à l'égard du chef de l'armée. Amal et le Hezbollah avaient auparavant jeté leur dévolu sur la candidature de Zghorta Sleiman Frangié, un allié de la famille Assad. Or, le 5 janvier, un haut responsable de la milice pro-iranienne, Wafic Safa, a déclaré qu›«un veto» ne serait mis qu'en cas de candidature de Samir Geagea, président des Forces Libanaises. Une sortie médiatique qui est perçue comme un feu vert implicite à la nomination du chef des armées libanaises à la tête de l'État. La question de la présidentielle libanaise est de surcroît au menu de la tournée régionale de Jean-Yves Le Drian. L'émissaire de l'Élysée est attendu à Beyrouth ce 7 janvier pour appuyer la position américaine.

R. I.

RENFORCEMENT DU SECTEUR DE L'ÉDUCATION À TIARET

Mise en place de deux nouveaux établissements

LE SECTEUR de l'éducation dans la commune de Ksar Chellala, située dans la wilaya déléguée du même nom, a récemment bénéficié de la réalisation d'une école primaire et d'un CEM. C'est ce qu'a fait savoir, hier, Salah Bendada, directeur de l'Éducation.
A ce titre, le même responsable a précisé que ces deux établissements ont été mis en service au nouveau pôle d'habitat intégré au chef-lieu de la wilaya déléguée, contribuant à améliorer la scolarisation des élèves et les conditions de travail du personnel éducatif.
Le nouveau CEM a accueilli, dimanche dernier, au début du second trimestre scolaire, plus de 600 élèves qui suivaient leur scolarité dans une école primaire utilisée comme annexe pour ce cycle d'enseignement.
De son côté, le directeur des équipements publics, Houcine Sakou, a souligné que le CEM de type « base 7 » a été réalisé en neuf mois pour un coût de 298 millions de dinars. Il comprend 24 salles de classe, quatre laboratoires, une salle d'informatique, une bibliothèque, un amphithéâtre, un atelier de dessin, un atelier de musique, un espace administratif, une cantine d'une capacité de 300 repas, cinq logements d'astreinte et d'autres équipements.
Quant à l'école primaire, réalisée en six mois et de type « D », elle comprend 12 salles de classe sur deux niveaux, un espace administratif, une cantine, une salle informatique, une salle polyvalente et des logements de fonction. Le coût de sa réalisation est estimé à 131,7 millions de dinars.

R. R.

SECTEURS DE L'ÉDUCATION ET DES TÉLÉCOMMUNICATIONS À EL-MENIAA

Remise de 25 décisions d'affectation aux travailleurs

VINGT-CINQ décisions d'affectation de travailleurs dans les secteurs de l'éducation et des télécommunications ont été remises dans la wilaya d'El-Meniaâ. C'est ce qu'ont indiqué, hier, des services de la wilaya.
Remises lors d'une cérémonie présidée par le wali, Mokhtar Benmalek, ces décisions concernent 11 désignations, à différents postes et grades, dans le secteur des télécommunications et 14 autres dans celui de l'éducation nationale, à des postes de superviseurs de l'éducation et laborantins, a indiqué la même source. Le wali d'El-Meniaâ a souligné l'importance du pourvoi de ces postes et de l'apport qui en est attendu pour la promotion des prestations de l'administration locale et l'amélioration de la qualité de l'enseignement dans la wilaya. La remise de ces titres intervient dans le cadre de la large opération de recrutement opérée dans le secteur au niveau de cette wilaya, a expliqué le directeur local de l'Education, Khodir Ouled Kouider, en signalant qu'ils concernent des décisions de 12 superviseurs de l'éducation et de 2 laborantins. Cinq économes et économes-adjoints sont actuellement en formation et leurs titres seront remis prochainement, a-t-il ajouté. Pour sa part, le directeur local des Télécommunications, Brahim Bentrari, a déclaré que le pourvoi de ces emplois entre dans le cadre des postes budgétaires accordées par les pouvoirs publics pour doter les secteurs en ressource humaine, dans les dix nouvelles wilayas. **R. R.**

DÉVELOPPEMENT DE LA PRODUCTION AGRICOLE ET ANIMALE À ORAN

Les agriculteurs sensibilisés sur le rôle des coopératives

La Chambre d'agriculture œuvre à dynamiser les coopératives agricoles activant dans la wilaya d'Oran en organisant des rencontres de sensibilisation sur leurs missions et leur rôle pour aider les agriculteurs à développer la production agricole et animale. C'est ce qu'a annoncé, hier, la chambre.



Dans ce sens, Fatmi Mimoun, Secrétaire général de la chambre, a indiqué que la Chambre d'agriculture organise des rencontres à l'intention des agriculteurs pour expliquer les missions des coopératives et leur rôle dans la facilitation de toutes les opérations liées à la production, la collecte, la transformation, l'emballage, le stockage, la commercialisation, voire l'exportation des produits agricoles.
Dans ce cadre, la Chambre agricole d'Oran a organisé, fin 2024, une rencontre animée par des cadres de l'Institut national d'encadrement agricole, qui ont présenté les diverses législations et réglementations applicables aux coopératives agricoles, ainsi que les règles de leur gestion, a précisé M. Mimoun. Il a également indiqué que des rencontres similaires seront bientôt organisées pour mieux faire connaître aux agriculteurs les services offerts par les coopératives, dans le but de leur donner un nouvel élan et de les réactiver sur le terrain.
D'autre part, dans le cadre de l'évaluation et du suivi de la conformité des coopératives agricoles aux dispositions du décret exécutif modifiant et complétant le décret de 1996, qui définit les règles applicables aux coopératives agricoles, il a été décidé de prolonger les délais de conformité jusqu'au 31 décembre 2025, selon les informations fournies par la direction locale des services agricoles. Dans ce contexte, ces services continuent de recevoir les dossiers des coopératives agricoles souhaitant adapter leurs statuts aux exigences du décret précité, selon la même source.
Dix coopératives agricoles sont actives dans les communes d'Oran, Es-Senia, Misserghine, Bousfer et Aïn El-Turck, spécialisées dans diverses activités telles que l'apiculture, l'élevage de bétail, de vaches laitières, d'aviculture, ainsi que d'autres services variés, selon la direction des services agricoles. **R. R.**

STOCKAGE DE CÉRÉALES À MOSTAGANEM

Un silo d'une capacité de 200 000 qx en cours de réalisation

DES TRAVAUX sont actuellement en cours dans la wilaya de Mostaganem pour la réalisation d'un silo de stockage de céréales d'une capacité de 200.000 quintaux (qx), selon un communiqué des services de la wilaya.
La même source a indiqué que le wali de Mostaganem, Ahmed Boudouh, a tenu, avant-hier, une réunion consacrée à l'examen de l'avancement des travaux de ce projet, qui est réalisé dans la commune de Mesra dans le cadre du programme national portant sur la réalisation de 16 silos de stockage de céréales.
Après avoir exposé les difficultés entravant l'avancement du projet, qui a atteint un taux de réalisation de 50 %, le wali a instruit tous les responsables exécutifs concernés par l'opération de recevoir l'entreprise chargée des travaux et de lui fournir les normes techniques nécessaires pour faciliter l'achèvement des travaux restants, a précisé la même source.
Le premier responsable de l'éxécutif local a également exigé que toutes les facilités soient accordées « pour achever, dans les plus brefs délais, les travaux restants et livrer le projet », qui est composé de 12 cellules métalliques de stockage, a assuré la même source.
En plus de ce silo, la wilaya de Mostaganem a bénéficié, dans le cadre de ce programme stratégique, de projets de réalisation de 5 centres régionaux de stockage d'une capacité de 50 000 quintaux chacun. Ces centres sont actuellement en cours de réalisation dans les communes de Sidi Ali (Dahra), Bouguirat, Oued El-Kheir, Sidi Belattar (plateau de Mostaganem) et Stidia (côte ouest), ajoutent les services de la wilaya.
Ces derniers prévoient la livraison de ces projets, dont les travaux sont très avancés, « le mois de janvier en cours, notamment le centre d'Oued El-Kheir (97 %), Sidi Ali (85 %), Stidia (65 %) et Bouguirat (55 %)».
Le coût financier de ces projets (études, réalisation et équipement), réalisés en un délai record, est estimé à 1 milliard 265 millions de dinars, a fait savoir la même source. **R. R.**

INTERVENANT SUR CANAL ALGÉRIE

Ahmed Benssaâda : Des «écrivains néo-colonisés» agissent comme des «informateurs indigènes»

Le chercheur et écrivain Ahmed Bensaâda a qualifié certains auteurs contemporains, «d'écrivains néo-colonisés du 20e siècle», qui agissent comme des «informateurs indigènes» cherchant à plaire à l'ancien colonisateur au détriment de leur propre identité culturelle.

Intervenant sur Canal Algérie, M. Benssaâda a expliqué que l'écrivain néo-colonisé se distingue par sa tendance à s'aligner sur la littérature de l'ex-colonisateur, adoptant ses idées les plus réactionnaires et utilisant des stéréotypes pour diaboliser sa propre communauté.

Se référant à son ouvrage intitulé «Kamel Daoud: Cologne, contre-enquête», publié en 2016, M. Bensaâda analyse ce phénomène, soulignant que ces écrivains sont valorisés par un système littéraire qui perpétue la colonisation, même des décennies après l'indépendance.

«L'écrivain néo-colonisé du 20e siècle est aisément reconnaissable. C'est celui qui se fond dans la littérature de l'ex-colonisateur, il en épouse automatiquement les idées les plus réactionnaires, use et abuse des stéréotypes et s'évertue à diaboliser sa communauté», a-t-il souligné.

«C'est à ce prix qu'il est accepté dans les médias et les librairies prestigieuses, souvent comparé aux plus grands auteurs métropolitains et récompensé par des prix littéraires», a-t-il ajouté.

M. Bensaâda a également abordé le concept d»»informateur indigène», désignant ceux qui, en raison de leur origine culturelle, sont perçus comme des experts sur des sujets liés à leur culture, même sans qualifications réelles.

Il a critiqué la manière dont ces voix sont souvent amplifiées dans les médias occidentaux, contribuant à une vision déformée de la réalité culturelle et religieuse.

Il a également fustigé la tendance de ces auteurs à se rapprocher des «milieux sionistes», notant que Kamel Daoud et Boualem Sansal ont une tendance au «racolage avec ces milieux» afin que leur «soient ouvert la voie du succès» au détriment de leur identité, langue et religion.

Le chercheur a insisté sur le fait que ces écrivains, en cherchant à atteindre une «pureté occidentale», se dissolvent dans une culture qui les dévalorise.

Il a cité, à cet égard, des exemples précis, évoquant les propos de Kamel Daoud qui a affirmé être «plus français que les Français» après avoir obtenu sa citoyenneté française.

Il a également mentionné Boualem Sansal qui avait, à maintes reprises, déclaré n'être pas solidaire avec le peuple palestinien, victime d'agressions sionistes, une position que Bensaâda considère comme une «apologie de la barbarie».

R. C.



BELLALOU DISCUTE AVEC SES CADRES LE PROGRAMME 2025

Engagement à valoriser le patrimoine culturel algérien

LE MINISTRE de la Culture et des arts, Zohir Bellalou, a présidé, ce dimanche au siège de son ministère, une réunion de coordination regroupant les cadres du département ministériel, les directeurs généraux, centraux et sous-directeurs, ainsi que les responsables des institutions sous tutelle. Cette réunion était consacrée à la présentation et à l'examen du programme de travail du secteur pour l'année 2025.

Dans son intervention, le ministre a insisté sur l'importance de respecter les objectifs fixés et d'exécuter les projets selon un calendrier précis. Il a souligné la nécessité d'intensifier les efforts pour promouvoir la culture comme une force douce, contribuant à la sensibilisation culturelle et au développement économique et social durable.

Après avoir écouté les rapports des différentes directions concernées, le ministre a donné des instructions à ses cadres pour assurer un suivi rigoureux et atteindre des résultats concrets dans les délais impartis.

Il a également mis en avant sa vision pour moderniser le secteur grâce à la numérisation des services, le déploiement du paiement électronique et le développement de plateformes numériques accessibles.

Le ministre a conclu en appelant à une gestion basée sur les résultats et à une collaboration active avec tous les acteurs culturels, incluant les créateurs aux capacités spécifiques. Il a renouvelé son engagement à valoriser le patrimoine culturel algérien et à renforcer la formation des professionnels du secteur.

Enfin, il a adressé ses vœux à l'occasion de la nouvelle année, souhaitant à l'Algérie davantage de progrès et de succès sur les plans national et international.

A.B.



MOHAMED BOUKERCHE

Un hommage vibrant à un maître de la sculpture algérienne

LE SCULPTEUR et philosophe, Mohamed Boukerche, figure emblématique de la scène artistique algérienne, a reçu une visite symbolique à son domicile des autorités culturelles de Tipasa. Cette initiative, initiée par le ministre de la Culture et des Arts, Zohir Ballalou, témoigne du profond respect pour cet artiste dont les œuvres transcendent le temps et les frontières, lit on dans un communiqué publié par le ministère sur sa page officielle.

La délégation, composée du chargé de la direction de la culture de Tipasa et du directeur de l'École régionale des Beaux-Arts, a transmis au sculpteur les salutations et les remerciements du chef du département culturel. Ce dernier a également proposé l'organisation d'une exposition rétrospective de ses œuvres, un geste de reconnaissance envers un parcours artistique qui a enrichi le patrimoine algérien et fait rayonner l'Algérie au-delà de ses frontières.

Mohamed Boukerche a exprimé sa gratitude pour cette attention particulière, mettant en avant l'importance de la solidarité et du dialogue dans le domaine artistique. Cette rencontre s'inscrit dans une politique plus large visant à soutenir les créateurs algériens, en particulier les anciens artistes, tout en valorisant leur rôle essentiel dans la préservation de l'héritage culturel.

Avec plus d'un demi-siècle de créations, Boukerche demeure une source d'inspiration majeure. De ses sculptures monumentales comme «Le Printemps» en Chine ou «Le Porteur» à Alger à ses contributions pédagogiques, il laisse un héritage artistique inestimable. Reconnu internationalement, il a été couronné par de multiples distinctions, témoignant de son rôle central dans la promotion de l'art algérien.

A.B.

CONSTANTINE

Riche programme pour célébrer Yennayer 2975

À L'OCCASION du Nouvel An amazigh, Yennayer 2975, l'Office National de la Culture et de l'Information a concocté un riche programme culturel et artistique à Constantine. Les festivités, prévues les 10 et 11 janvier 2025 à la salle Zénith, Ahmed Bey, mettront en lumière le patrimoine amazigh à travers des expositions, des ateliers, des projections et des performances artistiques.

L'évènement débutera le vendredi 10 janvier à 15h avec une exposition dédiée à l'artisanat local, animée par l'Association la Concorde de Batna. Il y aura de la céramique traditionnelle, des habits amazigh entre autres.

Le samedi 11 janvier, la journée débutera à 10h30 avec des ateliers interactifs de couture, broderie et peinture sur verre, animés par des artisans locaux. À midi, une projection du film documentaire « Youba II » de Mokrane Ait Saada offrant une immersion dans le patrimoine civilisationnel amazigh. A 14h, une animation extérieure, proposée par le groupe folklorique traditionnel « Hedwa Blam », célébrera les rythmes et danses amazighs.

A.B.

LIGUE 1 MOBILIS - JS KABYLIE

Séparation à l'amiable de l'attaquant Djibril Ouattara

LA JS KABYLIE, sociétaire de la Ligue 1 de football, a annoncé lundi soir avoir «procédé à une résiliation à l'amiable» du contrat qui la liait à son désormais ex-attaquant Burkinabé, Djibril Cheikh Ouattara, et qui devait expirer le 30 juin 2025.»La JS Kabylie informe ses supporters et l'opinion publique de la libération de son désormais ex-joueur, Djibril Ouattara. Le président du club, El Hadi Ould Ali, a signé en début de soirée la résiliation du contrat du joueur, actant ainsi son départ de manière officielle», a indiqué la Direction des Canaris dans un bref communiqué, diffusé sur son site officiel.Agé de 25 ans, il a marqué en onze matchs joués sous le maillot kabyle, un but et délivré une seule passe décisive. En tout, il n'a joué que 337 minutes sur les 990 possibles.

LIGUE 2 : L'ASM ORAN EN QUÊTE DE RENFORTS OFFENSIFS

L'ASM Oran donne la priorité au renforcement de son secteur offensif à l'occasion du mercato hivernal, qui sera ouvert ce week-end, et ce, en prévision de la deuxième partie de la saison, a-t-on
appris, mardi, auprès de la direction de ce club de Ligue 2 de football.Ce choix est dicté par les «nombreuses lacunes» constatées dans ce registre, lors de la phase aller, pendant laquelle l'équipe n'a inscrit que dix buts en 15 rencontres, explique-t-on de même source.A cet effet, la direction oranaise s'est déjà assurée les services de deux attaquants à savoir Toufik Ghomari, un ancien buteur de l'ASMO qui s'apprête à faire son retour au club de «M'dina j'dida», et le jeune Nasreddine Chenani, le meilleur goleador de l'inter-ligues, cette saison, sous les couleurs de l'O. Sidi Benadda (Gr. Ouest), indique-t-on.Outre ces deux premiers renforts, les Vert et Blanc ont également enregistré le retour de leur ancien milieu de terrain Lyes Haddad, en attendant de boucler leur mercato hivernal par l'engagement de deux autres joueurs, assure-t-on encore.L'ASMO, qui a quitté l'élite depuis neuf saisons, a terminé la phase aller à la troisième place en compagnie de la JSM Tiaret la JS El Biar avec 23 points chacun, accusant un retard de 12 unités sur le leader du groupe Centre-Ouest, l'ES Ben Aknoun.Le président du club Mehdi Brahimi, en poste depuis fin août dernier, s'est dit, récemment, «satisfait» du parcours de son équipe, «au vu du retard qu'elle a accusé dans le démarrage de la préparation d'intersaison».Il a, en outre, précisé que l'objectif de l'ASMO, cette saison, est
«d'assurer un maintien tranquille en Ligue 2, tout en préparant le prochain exercice», sur lequel tout le monde à «M'dina J'dida» table, dans l'espoir d'un grand retour en Ligue 1.

CHAMPIONNATS D'AFRIQUE (SENIORS): L'ALGÉRIE HÔTE DE L'ÉDITION 2026

LA FÉDÉRATION
algérienne de judo (FAJ) a annoncé lundi dans un communiqué, que le ministre des Sports Walid Sadi lui a «donné son aval pour l'organisation de l'édition 2026 des Championnats d'Afrique (seniors).»La décision a été prise lundi matin, à l'issue d'une réunion entre le ministre des Sports, Walid Sadi et le président de la FAJ, Yacine Sillini», et pendant laquelle plusieurs autres sujets ont été abordés, précise la même source.»Le ministre a exprimé son total soutien à la FAJ, en promettant de bien accompagner les judokas algériens dans leur préparation», en prévision des
importantes échéances internationales à venir, a ajouté l'instance fédérale dans son communiqué.
Sillini a profité de l'occasion pour exposer au ministre le plan d'action de la FAJ pour le mandat olympique 2025-2028, en évoquant au passage le programme des compétitions.

COUPE D'ALGÉRIE 2024

L'US Biskra et le Paradou AC qualifiée

L'US Biskra (Ligue 1) s'est qualifiée sur le fil aux 16es de finale de la Coupe d'Algérie de football 2025, en s'imposant dans les ultimes secondes devant SC Mecheria (Ligue 2) sur le score de 1 à 0 (mi-temps : 0-0), lundi au stade Al-Alia à Biskra.L'unique but de la rencontre a été inscrit par Bourahla (90e).

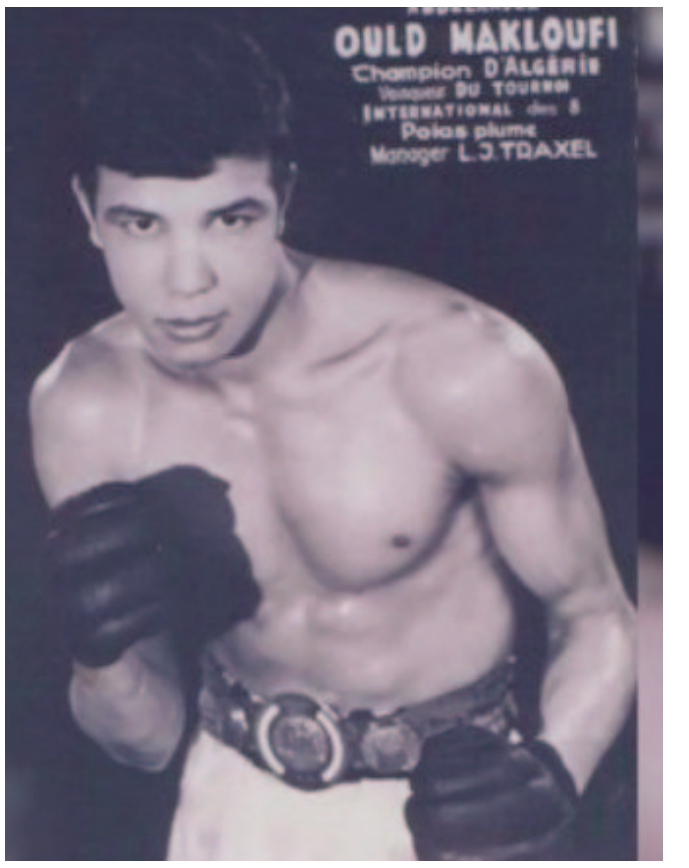
Au prochain tour, prévu samedi (14h00), l'US Biskra sera opposée à une autre formation de Ligue 2 amateur, l'ESM Koléa, vainqueur en 32e de finale contre l'IRB Nezla (1-0, après prolongation).
bat le CRB Sendjas (3-1) et se hisse en 16es de finale Le Paradou AC s'est qualifié aux 16es de finale de la Coupe d'Algérie de football 2024, en s'imposant devant le CRB Sendjas (régionale 2) sur le score de 3 à 1 (mi-temps : 1-1), lundi au stade Boumezrag à Chlef.Le CRB Sendjas a ouvert le score par Houriba (14e), avant que les Pacistes n'égalisent par Taha (27e). En deuxième mi-temps le Paradou (Ligue 1) a réussi à prendre l'avantage grâce au doublé de Ait Abdeslem (57e, 90e+4e).En 16e de finale, prévu dimanche 12 janvier, le Paradou AC sera opposé à la JS Haï Djabel (Inter-régions), qui a éliminé l'ORB Oued Fodda (Inter-régions) sur le score de 1 à 0 (après prolongations).Un autre match des 32es de finale se dispute ce lundi (16h00), entre l'US Biskra (Ligue 1) au SC Mecheria (Ligue 2).Un total de 28 clubs ont décroché jusque-là leurs tickets : 9 clubs de Ligue 1, 8 Ligue 2, 10 de l'Inter-Régions et un club de la Régionale 1.Les rencontres des 32es de finale de la Coupe d'Algérie de football 2024-2025, se poursuivront jusqu'au 25 janvier prochain, avec le dernier match au programme qui mettra aux prises à Bejaia, les deux clubs de Ligue 1, l'Olympique Akbou au CS Constantine. Un total de 29 clubs ont décroché jusque-là leurs tickets : 10 clubs de Ligue 1, 8 Ligue 2, 10 de l'Inter-Régions et un club de la Régionale



1.Les rencontres des 32es de finale de la Coupe d'Algérie de football 2024-2025, se poursuivront jusqu'au 25 janvier prochain, avec le dernier match au programme qui mettra aux prises à Bejaia, les deux clubs de Ligue 1, l'Olympique Akbou au CS Constantine.

Décès de l'ancien boxeur algérien Abdelkader Ould Makhloufi

L'ANCIENNE GLOIRE de la boxe algérienne dans les années 1970, Abdelkader Ould Makhloufi, est décédé ce mardi à l'âge de 80 ans, a indiqué la Fédération algérienne de boxe.Considéré comme une légende de la boxe algérienne, africaine et arabe, à l'instar de son compatriote, le défunt Loucif Hamani, le natif de Boufarik a marqué par ses grosses performances sur le ring, le noble art algérien, décrochant notamment le titre de champion d'Afrique professionnel (catégorie plume), le 15 décembre 1973 à Alger, en dominant le Ghanéen Joe Teteh. Il conservera sa couronne africaine pendant quatre années
(1973-1977). En 1975, il atteint les sommets mondiaux en obtenant le titre de vice-champion du monde sous l'égide du prestigieux World Boxing Council (WBC) après son combat perdu face au champion du monde le Japonais Shibata.Après une longue et riche carrière de boxeur entamée à 16 ans au Boxing club de Mitidja, Abdelkader Ould Makhloufi, a embrassé la carrière d'entraineur en dirigeant la sélection nationale de boxe durant plusieurs années (1979-1983) avec à la clé plusieurs titres et médailles décrochés lors de différentescompétitions arabes et africaines.
«C'est avec une immense peine que le président de la Fédération algérienne de boxe, Abdelkader Abbas, a appris la malheureuse nouvelle du décès de l'ancienne gloire de la boxe nationale Abdelkader Ould Makhloufi», indique l'instance fédérale dans un communiqué.M. Abdelkader Abbas adresse au nom des membres du bureau fédéral, ses condoléances les plus attristées à la famille du défunt . Que Dieu Le-Tout-Puissant puisse accueillir le défunt en son vaste paradis et que son âme puisse reposer en paix. «A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons».





Gyökeres a pris une décision pour son avenir !

Victor Gyökeres ne veut pas quitter le Sporting CP cet hiver et l'a fait savoir à ses dirigeants. L'attaquant suédois a en revanche décidé de partir l'été prochain. Gyökeres veut finir la saison au Sporting.

Le Sporting CP peut respirer un grand coup. Après avoir perdu son entraîneur Ruben Amorim en pleine saison, le club portugais ne vivra pas la même mésaventure avec son avant-centre Victor Gyökeres (26 ans). Gyökeres a décidé de partir l'été prochain Selon les informations de Sky Sports, l'international suédois n'a pas l'intention de quitter le Sporting CP cet hiver. Malgré l'intérêt de nombreux grands clubs européens, il a fait savoir à son entourage mais aussi à ses dirigeants qu'un départ n'est pas à l'ordre du jour. En revanche, le Scandinave prévoit de partir l'été prochain pour tenter de franchir un palier dans une formation plus huppée. Nul doute que ce redoutable buteur, qui totalise 30 buts en 28 matchs toutes compétitions confondues cette saison, ne manquera pas de propositions intéressantes. Manchester United, où il retrouverait Amorim, Manchester City et le FC Barcelone se montrent les plus intéressés sur le dossier. Le Real Madrid et le Bayern Munich surveillent également ses performances. Une clause libératoire à 100 M€ Autre certitude : il faudra débourser un gros paquet d'argent pour mettre la main sur le Scandinave. Sky Allemagne rapporte que le natif de Stockholm pourrait être disponible pour un montant entre 60 et 70 millions d'euros. Ce sera certainement un montant plus élevé. Pour rappel, il dispose d'une clause libératoire estimée à 100 millions d'euros dans son contrat actuel. En attendant, Gyökeres a l'intention de remporter un nouveau championnat du Portugal avec le Sporting CP, leader du classement, et poursuivre l'aventure en Ligue des Champions (17e à deux journées de la fin). Moins efficace depuis le départ d'Amorim début novembre, le Suédois s'est réveillé vendredi en inscrivant un triplé sur la pelouse du Vitoria Guimarães (4-4). Une entrée en matière réussie en 2025 pour celui qui a terminé meilleur buteur mondial en 2024 avec 62 buts en 63 matchs, soit 13 de plus que son dauphin, Erling Haaland.

Supercoupe d'Italie / L'AC Milan, renversant, stoppe l'Inter

L'AC Milan, mené 2 à 0, a renversé son grand rival l'Inter Milan qui restait sur trois victoires consécutives dans la Supercoupe d'Italie, pour s'imposer 3 à 2 en finale de l'édition 2024 lundi à Ryad.L'Inter, vainqueur de l'épreuve en 2021, 2022 et 2023, semblait se diriger vers un succès facile grâce à son capitaine argentin Lautaro Martinez (45e+2), qui n'avait marqué qu'un seul but en deux mois, et à Mehdi Taremi, titularisé à la place de Marcus Thuram, laissé au repos (47e).Mais comme il l'avait déjà fait en demi-finale contre la Juventus Turin, qui menait 1 à 0 avant de s'incliner 2 à 1, le Milan a montré un tout autre visage après la pause.Théo Hernandez a redonné espoir aux Rossoneri sur un coup franc direct (52e). L'équipe dirigée pour la deuxième fois par Sergio Conceiçao a pris l'ascendant et logiquement égalisé grâce à Christian Pulisic (80e).Dans le temps additionnel (90e+3), Tammy Abraham a offert au Milan un huitième sacre en Supercoupe d'Italie, son premier depuis 2016, à une longueur du record de la Juventus Turin (9).« Il faut féliciter le Milan et son gardien Mike Maignan qui a été décisif, ils méritent leur victoire », a reconnu l'entraîneur de l'Inter, Simone Inzaghi.« On a vu un groupe qui a faim, une équipe qui n'a jamais baissé les bras », a analysé Pulisic.L'AC Milan, distancé en championnat (8e à 17 points de la tête, avec deux matches en moins) n'avait plus remporté de titre depuis son sacre en championnat en 2022.



Barça : Araujo aurait dit oui à la Juve

RONALD Araujo (25 ans, 1 match toutes compétitions cette saison) voudrait quitter le FC Barcelone. Selon La Gazzetta dello Sport, le défenseur central a donné son feu vert pour un transfert à la Juventus Turin, qui cible davantage l'Uruguayen dans le cadre d'un prêt. Le club italien souhaite deux renforts défensifs sur ce mercato et le Barcelonais correspond au profil recherché.Reste à savoir si Araujo souhaite vraiment quitter le Barça ou s'il utilise l'intérêt de la Juve pour mettre la pression sur sa direction pendant les négociations pour la prolongation de son contrat, qui expire en juin 2026. Pour rappel, le Sud-Américain n'a pas joué durant la première moitié de la saison à cause d'une longue blessure. Il a fait son retour à la compétition samedi face à Barbastro (4-0) en Coupe du Roi.
Man Utd : Rashford vers un prêt à Milan ?
Régulièrement écarté depuis l'arrivée du nouvel entraîneur Ruben Amorim à Manchester United, Marcus Rashford (27 ans, 15 matchs et 4 buts en Premier League cette saison) fait l'objet d'un intérêt de l'AC Milan, qui souhaite attirer l'international anglais sous la forme d'un prêt jusqu'au terme de la saison, selon The Guardian ce mardi.La principale clé d'une potentielle transaction est bien évidemment liée au salaire du joueur. Les Rossoneri souhaitent que les Red Devils continuent à prendre en charge une très grande partie des revenus du Rashford, qui s'élèvent à 1,9 million d'euros par mois. Reste à voir si les Mancuniens sont prêts à faire cette fleur aux Milanais.

TOTTENHAM : SON JUSQU'EN 2026 (OFFICIEL)
Initialement en fin de contrat en juin, l'attaquant de Tottenham Heung-min Son (32 ans, 17 matchs et 5 buts en Premier League cette saison) a officiellement prolongé d'une saison supplémentaire ce mardi, soit jusqu'en juin 2026. Comme les deux parties l'avaient convenu le mois dernier, les Spurs ont activé une clause présente dans le bail du Sud-Coréen, permettant sa prolongation. Une bonne nouvelle pour le club londonien, malgré la méforme de Son ces dernières semaines.

LIVERPOOL PENSE À KOUNDÉ
Dans le flou concernant Trent Alexander-Arnold, courtisé par le Real Madrid, Liverpool veut protéger ses arrières. Selon El Nacional, le club anglais a coché le nom de Jules Koundé (26 ans, 25 matchs et 1 but toutes compétitions cette saison) en vue d'un possible transfert lors du prochain mercato estival.
Sous contrat jusqu'en juin 2027, le défenseur polyvalent français est incontournable sous les ordres d'Hans-Dieter Flick mais la situation précaire du FC Barcelone pourrait pousser ses dirigeants à lui ouvrir la porte. Sa valeur est estimée à 60 millions d'euros.



Preuve est faite qu'Intel ne dicte plus seul l'avenir de l'architecture x86

Signe des temps et de la crise traversée par l'architecture x86 alors que l'architecture ARM espère s'emparer du marché des Copilot+ PC, Intel a clôturé l'année 2024 en annonçant l'abandon de son initiative x86S, dernier déboire d'une année compliquée…

L'année 2024 a été particulièrement difficile pour Intel, avec un marché PC en pleine mutation, l'incontrôlable domination de NVidia dans l'univers des GPU pour l'IA, des résultats financiers en forte baisse, plus de 15 000 suppressions de poste et pour enfoncer le clou l'éjection de sa valeur de l'indice Dow Jones.

Et cette situation tendue se reflète aujourd'hui dans sa jusqu'ici totale maîtrise de l'architecture x86, où Intel n'est désormais clairement plus l'unique maître à bord.

En mai 2023, Intel avait lancé l'initiative x86S, une proposition pour revisiter l'architecture des processeurs x86 pour ne plus en conserver que le jeu d'instructions 64 bits. L'idée visait à simplifier l'architecture x86 pour la rendre moins complexe, plus compétitive et plus économe en énergie en supprimant la compatibilité avec les modes 16 bits et 32 bits historiques et devenus bien moins pertinents désormais.

L'entreprise s'appuyait sur l'idée que les systèmes d'exploitation et applications modernes, comme Windows 11, exploitent quasi exclusivement le 64 bits, et que la virtualisation est suffisamment avancée pour prendre en charge les besoins anciens.

Cependant, cette ambition a fait long feu. Il y a quelques jours, en fin d'année 2024, Intel a officiellement annoncé l'abandon de son projet x86S, confirmant qu'il ne poursuivra plus le développement de cette spécification qui, sur le papier, paraissait prometteuse.

À la place, la société mise désormais sur le x86 Ecosystem Advisory Group, un consortium fondé en octobre 2024, réunissant notamment Intel, AMD, Microsoft, Google, Red Hat, HPE, ainsi que des personnalités telles que Linus Torvalds.

L'objectif est en effet désormais de définir collégialement l'avenir de l'architecture x86 afin de conserver son attractivité auprès des développeurs et des entreprises.

Cette annonce démontre de façon assez flagrante qu'Intel n'est plus désormais en position d'imposer seul des changements de cap majeurs à l'architecture x86. AMD, déjà très influent grâce à ses avancées technologiques (après tout on lui doit l'évolution 64 bits) et à ses parts de marché en hausse, veut désormais jouer un rôle plus déterminant dans la feuille de route x86.

Avec le x86 Ecosystem Advisory Group, la dynamique de l'écosystème privilégie donc la collaboration et la concertation, plutôt qu'une vision unilatérale.

Reste la grande question que l'année 2025 devrait commencer à éclairer de réponses : même avec cette alliance, l'architecture x86 pourra-t-elle survivre à la poussée de l'écosystème ARM dans l'univers des PC et Copilot+ PC ? Le CES 2025 qui ouvre ses portes cette semaine devrait aussi apporter quelques pistes de réponse et confirmer les tendances.

IA 2025 : 4 tendances qui redéfinissent le développement en entreprise…



EN 2025, nombre d'entreprises, nombre de DSI, vont devoir repenser les compétences et les rôles des développeurs en entreprise alors que les métiers du développement d'applications sont aujourd'hui totalement réinventés par l'IA. Voici 4 tendances clés à prendre en compte dès à présent. Avec toutes les avancées déjà accomplies, l'intelligence artificielle n'est plus une technologie d'avenir : elle s'impose aujourd'hui comme un moteur de transformation dans tous les secteurs, bouleversant les modes de travail, les priorités stratégiques et les compétences nécessaires au sein des entreprises. Alors que la concurrence pour attirer les talents spécialisés en IA s'intensifie, les organisations doivent relever un double défi : combler le fossé des compétences tout en redéfinissant des rôles qui évoluent rapidement.

Jeff Hollan, Head of Applications and Developer Platform chez Snowflake, explore ici quatre grandes tendances qui redéfiniront les métiers en entreprise d'ici 2025. De la montée en compétences internes à la réorganisation des responsabilités des managers, en passant par la démocratisation des outils de développement, ces transformations esquissent une nouvelle ère où l'IA redéfinit à la fois les opportunités et les impératifs de l'innovation.

Les entreprises vont miser sur la montée en compétences en IA pour pallier à la pénurie de talents spécialisés

Le nombre de développeurs spécialisés en intelligence artificielle est insuffisant pour répondre à la demande croissante liée au déploiement d'applications d'IA de niveau entreprise. De plus, les développeurs hautement qualifiés dans ce domaine commandent des salaires particulièrement élevés, restreignant cette compétition pour les talents à un cercle limité d'organisations disposant des ressources nécessaires. Face à cette réalité, les entreprises miseront de plus en plus dans des initiatives internes de montée en compétences pour préparer leurs développeurs actuels à prospérer dans l'ère de l'IA. Ces programmes ne seront plus perçus comme un avantage optionnel, mais comme une nécessité stratégique pour maintenir un rythme d'innovation compétitif.

L'intelligence artificielle occupera intensément les ingénieurs data

À mesure que les entreprises explorent les capacités de l'IA, elles découvrent rapidement qu'un système d'intelligence artificielle n'est performant qu'à la hauteur de la qualité des données qui l'alimentent. L'expression « garbage in, garbage out » est omniprésente dans l'industrie. Ainsi, les modèles de langage nécessitent des données propriétaires pour produire des analyses véritablement pertinentes pour les entreprises, plaçant les ingénieurs data au cœur de cet enjeu.

Ces équipes devront soit adapter leurs outils actuels pour les aligner sur des pipelines et workflows orientés IA, soit se former à de nouveaux outils spécifiquement conçus pour ce domaine. Dans tous les cas, la demande pour les ingénieurs data continuera de croître, de même que la nécessité pour eux de développer des nouvelles compétences afin de soutenir le développement rapide de l'IA.

Le rôle du développeur deviendra plus généraliste, tout en restant essentiel.

D'ici 2025, un plus grand nombre de personnes pourront s'impliquer dans les tâches et workflows des développeurs. La distinction entre les différents types de développeurs (front-end, back-end, SQL) s'atténuera à mesure que les outils de développement seront démocratisés et que le rôle de développeur se généralisera. Avec des outils de plus en plus simplifiés et alimentés par l'IA, les entreprises n'auront plus besoin de compétences hautement spécialisées pour mener à bien leurs projets. Parallèlement, alors que les barrières d'entrée diminuent, le nombre de personnes entrant dans le domaine augmentera.

Ainsi, si la demande pour les développeurs continue de croître, leur rétention ne deviendra pas nécessairement plus complexe, ni leur valeur perçue plus élevée. Le champ d'activité des développeurs s'élargira pour accueillir davantage de talents, permettant aux professionnels d'évoluer au sein de ce domaine pour occuper des rôles auparavant qualifiés de « spécialisés ».

Les managers devront affronter la réalité de l'adoption de l'IA.

Sous la pression croissante des dirigeants et des conseils d'administration pour intégrer l'intelligence artificielle, les managers devront apprendre à identifier de manière proactive les domaines d'automatisation au sein de leurs équipes et à les accompagner dans une mise en œuvre efficace de l'IA. Développer la capacité à repérer ces opportunités et à accompagner leurs équipes dans cette transition deviendra une compétence essentielle. Par ailleurs, les managers devront eux-mêmes suivre le rythme des gains de productivité réalisés par leurs équipes pour éviter de devenir un frein.

Intel Baseline Profile : Gigabyte emboîte le pas d'ASUS pour des CPU "sans optimisations"

Et si les fabricants de cartes mères arrêtaient ces « optimisations » qui entraînent plus de problèmes qu'elles n'apportent de solutions ?

Seulement quelques jours après la publication d'un nouveau BIOS chez ASUS, voilà qu'un autre géant taïwanais de la carte mère lui emboîte le pas. Gigabyte procède au même rétropédalage que son concurrent.
L'objectif est donc de revenir aux spécifications avancées par Intel pour ses processeurs et d'en finir avec les optimisations spécifiques à chaque fabricant, à chaque carte mère. En finir, vraiment ?



Quand Gigabyte fait comme la concurrente ASUS © Gigabyte

ASRock, ASUS, Gigabyte, MSI dans le même bateau ?

Empêtrée dans une histoire de nouveau BIOS qui entraînait d'incessants plantages dès que l'on voulait accéder… au BIOS, Gigabyte a finalement réagi sur plusieurs fronts à la fois.
En premier lieu, la marque a donc mis à jour le BIOS de ses cartes AORUS PRO X Z790 en version F5f afin que cette histoire de plantage soit de l'histoire ancienne. Par ailleurs, Gigabyte a décidé de suivre sa concurrente ASUS en mettant en ligne un BIOS (en réalité ce même F5f) prévu pour assurer une meilleure stabilité sur les processeurs Core i9-13900K et Core i9-14900K ainsi que leurs versions les plus proches (KS notamment).
Sachez effectivement que ces processeurs ont des spécifications précises, signées Intel, dans la gestion de leur enveloppe thermique notamment. Ces spécifications sont loin de toujours être respectées par les fabricants de cartes mères, et ce, que ce soit ASRock, ASUS, Gigabyte ou MSI pour ne citer que les plus connus en France.

L'option Intel Baseline Profile

Afin de se distinguer de leurs concurrentes, ces marques ont effectivement tendance à booster l'alimentation des processeurs les plus haut de gamme, les poussant au-delà des recommandations d'usage d'Intel.
Gavés à coup de watts, les Core i9 sont alors en mesure de délivrer de meilleures performances, et c'est à la marque de carte mère qui fera tomber les records…
Seulement voilà, à ce petit jeu, tous les processeurs ne se valent pas, et trop souvent, des joueurs se retrouvent avec un Core i9 incapable de tenir la cadence imposée par défaut par la carte mère, entraînant plantages à répétition dès lors que la charge est importante. ASUS est la première à avoir réagi avec un BIOS intégrant un « Intel Baseline Profile », autrement dit un profil revenant aux spécifications officielles d'Intel en ce qui concerne ses puces.
Le profil en question n'est pas activé par défaut, et il faut donc encore aller dans le BIOS pour activer tout ça, mais c'est un premier pas vers plus de stabilité. Aujourd'hui, c'est donc Gigabyte qui fait de même avec ses BIOS datés sur 23 avril.
Sur le journal des modifications, on peut lire « Add Turbo Power Limits: Intel BaseLine support for 13th/14th GEN K-SKU CPU », soit l'intégration d'un profil Intel Baseline afin de prendre en charge les limites de puissance des Core i9 « K » de 13e et 14e génération.
Là encore, il faut toutefois aller dans le BIOS pour activer ledit profil, comme vous pouvez le voir sur les captures.

Les cybercriminels d'Akira, une menace grandissante



Le gang, apparu en mars 2023, se situe désormais dans les groupes de rançongiciels les plus actifs.
Le centre de recherche cyber d'Europol, la Cisa – l'agence américaine de cybersécurité équivalente de l'Anssi – le FBI viennent de confirmer la trop bonne fortune du gang de rançongiciel Akira. Dans une note commune, ces derniers remarquent en effet que ce groupe de cybercriminels a réussi à encaisser environ 42 millions de dollars de rançons entre mars 2023 et janvier 2024, après avoir visé 250 organisations. L'ampleur du butin des cybercriminels d'Akira, qui pratiquent la double extorsion – le chiffrement de données et la menace de publication des données volées – n'est pas une surprise. L'an dernier, le spécialiste des négociations Coveware avait signalé la percée du gang, passé en cours d'année au premier rang des groupes les plus actifs.

Leader actuel

Akira a notamment profité des mésaventures d'ALPHV/BlackCat, débranché un temps par le FBI – ce qui n'a pas empêché ces derniers de réussir un dernier coup d'éclat en mars. Au premier trimestre de 2024, Akira serait derrière 21% des attaques par rançongiciels, selon les derniers chiffres de Coveware. Une réussite sans doute également poussée par les mésaventures de l'ancien leader du genre LockBit, visé par une importante opération policière. Comme le signalent Europol, la Cisa et le FBI, Akira vise d'abord des cibles en Amérique du nord, en Europe et en Australie. Les cybercriminels s'attaquent ainsi, précise l'entreprise de cybersécurité Sophos, à des administrations, des entreprises de l'industrie, de la technologie, du conseil, de la pharmacie et des télécommunications.
Les cybercriminels avaient notamment déployé en avril 2023 une variante Linux ciblant les machines virtuelles VMware ESXi de leur programme malveillant, avant de trébucher. L'éditeur Avast avait en effet publié en juin dernier un programme de déchiffrement pour le rançongiciel, une grosse tuile pour les cybercriminels.

Une variante

Mais les pirates informatiques n'étaient pas arrêtés à cette mésaventure, avec la réussite que l'on sait désormais. Ils ont également tenté par exemple d'obtenir des accès illégaux en passant par des vulnérabilités dans les réseaux privés virtuels de Cisco. L'entreprise avait averti que les cybercriminels s'intéressaient notamment aux VPN n'ayant pas mis en place une authentification à plusieurs facteurs, une vulnérabilité connue.

Google Meet vous permet désormais d'effectuer des transferts entre app Android, iOS et le web « sans raccrocher »



Cette fonctionnalité est déployée pour les utilisateurs de Workspace.
S'il vous est déjà arrivé de commencer un appel sur un appareil mobile et de vouloir le poursuivre sur votre ordinateur une fois rentré chez vous, vous connaissez le processus laborieux qui consiste à passer de l'un à l'autre.
Google espère y remédier avec une mise à jour de son outil de vidéoconférence Google Meet.
À partir de cette semaine, les utilisateurs de Google Meet pourront commencer un appel sur un appareil. Et le poursuivre sur un autre « sans avoir à raccrocher et à rejoindre ».
Google imagine un scénario dans lequel vous avez commencé un appel sur votre smartphone ou votre tablette et souhaitez passer à votre ordinateur. Dans ce cas, il vous suffira de cliquer sur le bouton « Basculer » pour passer à l'ordinateur. La fonction est également disponible dans le sens inverse. Si vous souhaitez passer de votre ordinateur à votre appareil mobile.

Cette fonctionnalité est très importante pour les utilisateurs qui participent souvent à des appels vidéo avec des collègues

Aussi simple qu'elle puisse paraître, cette fonctionnalité est très importante pour les utilisateurs qui participent souvent à des appels vidéo avec des collègues. Avant cette mise à jour, les utilisateurs de Google Meet devaient mettre fin à un appel sur un appareil. Puis se reconnecter à l'appel sur un autre. Avec cette mise à jour, le processus devrait être transparent et permettre d'éviter de rater des détails essentiels de l'appel. Cette mesure permet également à Google de rattraper Zoom, qui offre déjà la possibilité de passer d'un appareil à l'autre au cours d'une réunion.

La première voiture de Porsche était électrique !



LA PREMIÈRE voiture de Porsche est la Egger-Lohner C.2 Phaeton. Ce véhicule est connu sous le nom de P1, signifiant le première création de Ferdinand Porsche, le fondateur de la société de voitures de sport en 1931.
Mais bien avant cela, Ferdinand Porsche a travaillé pour le constructeur automobile Jacob Lohner. A L'âge de 22 ans, il a conçu sa première voiture, la P1, et l'a dévoilée au public le 26 juin 1898 à Vienne, en Autriche.
Cette voiture était dotée d'un moteur électrique d'une puissance de 3 chevaux et elle pouvait atteindre une vitesse de 35km/h sur une autonomie de 80 kilomètres.

Un chinois de 5 ans est devenu le plus jeune pilote d'avion au monde



ORIGINAIRE de la province de Jiangsu, dans l'Est de la Chine, He Yide surnommé Duoduo a effectué un vol de 35 minutes à bord d'un avion super léger pour traverser un parc naturel animalier, situé à 15 km de Beijing, il sera même en charge d'assurer la phase d'atterrissage, une manœuvre toujours compliquée à réussir. Son père a déboursé près de 3 500 euros pour des leçons privées de pilotage.
Ainsi, avec ses petites lunettes d'aviateur et son casque vissé sur les oreilles, He Yide est devenu le pilote le plus jeune au monde.

LE SAVIEZ VOUS
J Indépendant

Ode à l'échange de cadeaux : un musée consacré aux cadeaux horribles ouvre à Toronto



Une bouteille de vin fabriquée à partir d'une patte d'animal. Une robe de chambre usagée volée d'un hôtel. Un hippopotame en caoutchouc qui fait un bruit de canard.

Au lieu de les cacher au fond d'une commode ou de les entreposer au sous-sol, quatre jeunes artistes mettent en vedette les cadeaux les plus malaisants, mal choisis et inappropriés en inaugurant le Musée des mauvais cadeaux dans une galerie d'art de l'avenue Roncesvalles de Toronto.
Stephanie Avery, Shari Kasman, Martin Reis et Sean Martindale ont eu cette idée pour répondre avec humour à la question qui revient chaque année : que faire des objets jamais demandés, offerts par une personne qu'on n'apprécie pas, et qui finissent par prendre la poussière?
Leur réponse : les accrocher au mur pour le plaisir du public. Un mauvais cadeau, c'est différent pour chacun — c'est subjectif , explique Mme Kasman. Le mauvais cadeau des uns est le trésor des autres.



Mme Kasman raconte que ses collaborateurs et elle cherchaient récemment quoi faire de leur espace de galerie sur l'avenue Roncesvalles. Ils ont décidé de le consacrer à quelque chose que tout le monde apprécie en cette période de l'année : l'échange de cadeaux.
Leur approche? Dédier l'espace à l'anti-cadeau ou au désordre émotionnel et culturel laissé par l'obligation d'offrir des cadeaux, au sentiment de déconnexion et à l'étrange attrait des objets non désirés , comme l'indique le groupe dans un communiqué.
La conservation du musée n'a pas été facile, admet Mme Kasman. Le problème, c'est que les gens jettent souvent ces objets, dit-elle. Et puis il y a cette crainte : "Est-ce que la personne qui m'a offert ça va découvrir que c'est exposé ici?" Le résultat est une collection véritablement éclectique. Par exemple? Un hippopotame en caoutchouc tacheté qui cancane comme un canard.
Pour les visiteurs qui souhaitent participer mais qui ont jeté leur pire cadeau, Mme Kasman précise que l'exposition sera interactive, avec un espace permettant aux gens de dessiner de mémoire un cadeau détesté et de l'accrocher au mur. Un autre espace, l'Imaginarium, fournit du matériel d'artisanat aux visiteurs qui ont apporté leurs propres cadeaux cauchemardesques, qu'ils peuvent alors repenser et, avec un peu de chance, améliorer.
Les objets exposés seront mis aux enchères au profit de la banque alimentaire Daily Bread. Ainsi, un mauvais cadeau pourrait trouver un bon foyer et une belle fin, conclut-elle.

Il découvre une mystérieuse épave de plus de 10 mètres sur une plage

Le fragment de navire qui s'est échoué sur les rives du lac pourrait provenir d'une goélette du 19e siècle.



UN IMPOSANT fragment d'épave d'environ trois à quatre tonnes s'est échoué sur les rives du lac Érié, à Erieau, en Ontario. [L'épave] mesure environ une dizaine de mètres de long et près de cinq mètres de large. Elle est déchirée et on peut voir de vieux clous en fer qui en ressortent, explique Jeff Vidler, qui habite Erieau. C'est ce qui m'a fait penser qu'il s'agissait d'une partie d'une épave, précise-t-il, en entrevue à la radio de CBC. Or, selon un expert, il s'agirait d'une goélette qui naviguait sur les Grands Lacs à la fin du 19e siècle.

Passionnant

Le village d'Erieau est situé sur la rive du lac Érié, dans la région de Chatham-Kent, en Ontario. Le Grand Lac est un véritable cimetière de navires : plus de 270 épaves y ont été répertoriées, et des milliers d'autres pourraient reposer dans ses profondeurs. Les habitants sont donc habitués à voir des débris s'échouer sur leurs rives.
Cependant, ce fragment géant a fait jaser les résidents. Après l'avoir examiné, M. Vidler a décidé d'alerter les experts.
J'ai contacté la province, la Garde côtière. J'ai aussi communiqué avec le Musée maritime des Grands Lacs [à Kingston, en Ontario], indique-t-il. J'ai également parlé à un spécialiste de l'Université du Michigan.
Daniel Rose, coordonnateur des collections et des programmes au Musée des Grands Lacs, a été surpris par les photos envoyées par M. Vidler. Un morceau de navire de plus de 10 mètres qui s'échoue sur la rive, ça n'arrive pas comme ça, sans raison. Habituellement, cela suit un naufrage, explique-t-il. Voir un morceau de cette taille est passionnant, car cela laisse imaginer ce qui pourrait encore se cacher sous les eaux.

Possiblement une goélette du 19e siècle

M. Rose affirme qu'il est extrêmement rare qu'un si grand morceau de bois s'échoue sur une rive en 2024.
Il y a environ 50 ans, il était plus courant de voir des morceaux d'épaves s'échouer sur les rives, car on était encore plus proche de l'époque de la voile, souligne-t-il.
Mais aujourd'hui, après 60 à 70 ans de navires en acier propulsés au charbon et au gaz, la découverte d'un fragment de navire en bois suggère qu'il était probablement enfoui sous l'eau, sous le limon ou d'autres sédiments.
Par mauvais temps, ces navires ne résistaient pas aussi bien aux conditions météorologiques que les plus gros navires d'aujourd'hui, ajoute-t-il.
M. Rose pense que le navire naviguait sur les Grands Lacs à la fin du 19e siècle, car les constructeurs de navires commençaient alors à privilégier les coques en acier, plus solides que le bois. On assistait également au passage des voiliers aux navires à vapeur , précise-t-il. Avec une chaudière qui brûle du charbon, il était plus logique d'avoir un navire en acier plutôt qu'en bois, car si une braise s'échappait de la chaudière, votre navire [en bois] partait en flammes.

Vague de froid: Le vortex polaire va faire grelotter les États-Unis cet hiver



Chaque hiver ou presque, des "bulles" d'air froid s'échappent du vortex polaire de l'Arctique, provoquant des chutes de températures sur le continent nord-américain. Cette année, la moitié Est des États-Unis attend des tempêtes hivernales "meurtrières" ainsi que les températures "les plus froides depuis plus de dix ans", avec des épisodes glaciaux plus longs qu'habituellement.

"À Chicago par exemple, il faut remonter à 20 ou 30 ans pour retrouver un froid d'une telle intensité", confiait un analyste de Météo France à GEO en janvier 2019, alors que le thermomètre affichait jusqu'à -31 degrés Celsius. Six ans plus tard, l'Est des États-Unis s'attend à battre de nouveaux records. Le coupable, lui, n'a pas changé : il s'agit en effet du vortex polaire de l'Arctique.

Un temps "dangereusement froid" en provenance du pôle Nord devrait ainsi frapper la moitié Est des États-Unis la semaine prochaine, avec des températures basses "potentiellement record" dans certaines régions, avertissent des experts cités par Live Science le 2 janvier 2025.

Selon la chaîne CNN Weather, consultée par nos confrères, il pourrait faire si froid en Floride que les iguanes tomberont des arbres comme ce fut le cas, par exemple, en janvier 2022 – ces animaux entrant en effet dans un état de paralysie temporaire lorsque la température extérieure franchit un certain seuil.

17 °C en dessous de la moyenne

Les températures devraient descendre jusqu'à 17 degrés Celsius en dessous de la moyenne pour cette période de l'année, avec un risque de températures négatives jusqu'à la côte du golfe du Mexique et la péninsule de Floride, rapporte Live Science.

Bien qu'il soit "trop tôt" pour établir des prévisions de température précises, le site web AccuWeather indique que ce mois pourrait être le mois de janvier "le plus froid depuis plus de dix ans".

La météo arctique devrait ainsi durer "au moins jusqu'à la mi-janvier". "L'élément clé est que l'épisode arctique durera plusieurs jours et ne se limitera pas à un événement rapide d'un ou trois jours", a ainsi déclaré Paul Pastelok, principal prévisionniste à long terme chez AccuWeather.

Fortes chutes de neige et tuyaux gelés

Le site consacré à la météo évoque la possibilité de tempêtes hivernales, de "dégâts" sur les réseaux électriques, de "fortes chutes de neige" sur les Grands Lacs et dans le Nord-Est – avec un risque d'accumulation de neige dans les grandes villes telles que New York, Chicago, Boston, Philadelphie et Washington D.C. – ainsi que de "tuyaux gelés" dans les maisons les plus exposées.

"D'importantes perturbations des déplacements" sont à prévoir, ont également appris nos confrères auprès du National Weather Service.

Seule certitude à ce jour : le phénomène glacial est alimenté par des changements de pression à grande échelle et par un "déplacement du vortex polaire", a repéré Live Science sur Severe Weather Europe.

Ce vaste tourbillon entoure les régions polaires et est animé par des vents qui tournent, dans l'hémisphère nord, dans le sens inverse des aiguilles d'une montre – d'est en ouest, expliquait GEO en 2019. Si cette circulation rapide permet de maintenir l'air froid à des latitudes élevées, il arrive toutefois que le vortex laisse échapper des "bulles" d'air froid se dirigeant alors vers des latitudes plus basses.

"Certaines théories avancent que le réchauffement climatique pourrait rendre les éclatements du vortex polaire plus fréquents ou le jet-stream plus sinueux" mais les preuves manquent encore pour le confirmer et des hypothèses contraires existent, avait confié à GEO le prévisionniste de Météo.

Depuis, 2024 est en passe de devenir "l'année la plus chaude jamais observée" alors que le réchauffement dépasse temporairement 1,5 °C (Organisation météorologique mondiale).

En Chine, un projet titanesque de répartition de l'eau dénoncé pour son impact écologique et humain

D'ICI 2050, la Chine ambitionne de venir à bout d'un projet de transfert de l'eau du sud vers le nord, imaginé dans le but de répartir plus équitablement les ressources du pays. Cependant, cette initiative titanesque, dont le coût est estimé à 70 milliards de dollars, est pointée du doigt par certains experts qui alertent sur ses conséquences humaines et environnementales.

Le projet est colossal. La Chine a entrepris la construction d'une infrastructure permettant de redistribuer les ressources en eau du pays du sud vers le nord. Sa distance, 4 300 kilomètres, son coût : 70 milliards de dollars. Il pourrait bien s'agir du plus grand projet jamais réalisé, avec pour ambition de faire transiter chaque année plusieurs milliards de mètres cubes d'eau.

Interviewés par Interesting Engineering, des experts de l'université de Zurich ou encore de l'US Institute of Peace permettent de comprendre les motivations et les impacts de cette initiative.

Des ressources inégalement réparties sur le territoire

Le projet de transfert d'eau du sud vers le nord a vu le jour en 2002 et devrait s'achever en 2050. Mais cela fait bien plus longtemps que la Chine est consciente du fait que son territoire souffre d'une inégalité dans la répartition de ses ressources en eau. Ce problème était déjà mentionné par Mao Zedong en 1952.

Le nord du pays est caractérisé par des régions industrielles et agricoles dont le climat est particulièrement aride comparé au sud, souvent en proie aux inondations. Le projet, d'une envergure sans précédent, a donc été conçu dans le but d'assurer un approvisionnement régulier en eau vers le nord.

Trois routes principales

Trois routes ont ainsi été définies pour faire circuler l'eau efficacement. La première est un canal de 1 264 kilomètres, achevé en 2014, qui part du réservoir de Danjiangkou sur le fleuve Han. Souvent appelé le "Grand Aqueduc", ce canal utilise une série de barrages pour créer un flux gravitaire, garantissant un approvisionnement continu en eau pour Pékin.

La deuxième route, située à l'est du pays, est encore en cours d'achèvement. Il s'agit d'un canal qui détourne l'eau du fleuve Yangtsé vers des villes du nord comme Tianjin.

Pour acheminer l'eau, ce système repose sur plus de 20 stations de pompage.

Enfin, une dernière route, la plus controversée, sera bientôt construite à l'ouest de la Chine. Le plan consiste à acheminer de l'eau depuis le fleuve Yi, près du plateau tibétain, vers les régions arides de la Mongolie intérieure, du Qinghai et du Gansu.

Des conséquences humaines et environnementales jugées désastreuses

Si ce projet semble répondre aux problèmes de ressource en eau à court terme, les experts pointent du doigt les conséquences dramatiques qu'il pourrait avoir à long terme. Les experts s'inquiètent notamment du coût social d'un tel projet. À titre d'exemple, la route centrale a nécessité le déplacement de près de 330 000 personnes et a considérablement réduit le débit du fleuve Han.



De même pour le projet de la troisième route. Celle-ci s'appuie sur les ressources du fleuve Yi, qui constitue une source cruciale pour d'autres grands fleuves asiatiques, notamment le Mékong et le Brahmapoutre, qui alimentent des pays au-delà des frontières chinoises. Ainsi, le détournement de l'eau de ces sources pourrait intensifier les tensions régionales.

www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
Quotidien national d'information
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger.

Tél. : (021) 67.07.48 / 49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :(021) 67.07.46

Publicité
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net

Céréales, la facture toujours salée

INDEPENDANT

RIEN À PERDRE
TOUT À GAGNER...
EN OPTANT
POUR VOTRE
JOURNAL PRÉFÉRÉ

www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger

Tél. :
(020) 06.44.02
(070 25.19.19
Fax : (020) 06.38.26

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
SIMPRAL

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
jeuneindependant@yahoo.fr
CONTACTEZ AUSSI
ANEP
« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A : L'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité » Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : (020) 05.20.91
(020) 05.10.42
Fax: (020) 05.11.48
(020) 05.13.45
(020) 05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

BUREAUX RÉGIONAUX

• Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba

Mob. :
(0662) 18.41.81
Fax :
(038) 80.20.36

• Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. :
(026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62

• Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
Constantine
Tél-Fax :
(031) 66.32.64

• Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
Bureau N° 10

N° Tél :
034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr

• TipasaB.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. :
(024) 43.60.26

© 1990-2024

Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

Maladie de Bouveret : symptômes, stress, quels risques ?

La maladie de Bouveret est une tachycardie qui survient généralement chez de jeunes adultes.



La tachycardie ou maladie de Bouveret tient son nom du Dr Léon Bouveret qui l'a décrite en 1889. "Le terme est entré dans le langage courant mais en cardiologie on parle précisément de tachycardie par réentrée intranodale (TRIN).
Il s'agit d'une tachycardie dite jonctionnelle avec une fréquence cardiaque rapide entre 120 à 200 battements par minute", explique le Dr Clémence Docq, cardiologue au CHU de Lill. C'est un trouble cardiaque bénin qui survient le plus souvent sur un cœur sain. "Il peut survenir à tout âge de la vie mais débute généralement chez l'adolescent ou le jeune adulte", admet la cardiologue.

Quelles sont les causes de la maladie de Bouveret ?

La tachycardie de Bouveret est due à une particularité électrique cardiaque. "Elle correspond à un court-circuit au milieu du cœur, entre les oreillettes et les ventricules, dans le nœud atrio-ventriculaire. Normalement, il n'y a qu'un seul chemin électrique à cet endroit. Mais chez certaines personnes, environ 5 à 20 % de la population, on observe une variante soit deux voies de conduction à l'origine du court-circuit qui peut être responsable de l'emballement du cœur", développe le Dr Clémence Docq.

Le stress peut-il être responsable de la maladie de Bouveret ?

"Chez une personne qui n'est pas sujette à des crises de tachycardie par réentrée intra-nodale, rien n'indique que le stress ou une émotion forte puisse être à l'origine d'une crise. En revanche, il a été décrit que les crises peuvent survenir à l'occasion d'un effort, d'un stress ou être favorisées par la grossesse chez les patients atteints de TRIN", explique notre interlocutrice.

Peut-on faire du sport avec la maladie de Bouveret ?

La tachycardie peut survenir au repos ou à l'effort et ne provoque pas de symptômes graves chez le patient. Il n'y a donc aucune raison de contre-indiquer la pratique sportive.

Quels sont les symptômes de la maladie de Bouveret ?

"Cette tachycardie ne provoque pas de symptômes graves" insiste notre experte. Toutefois, la maladie, caractérisée par un emballement du rythme cardiaque, peut être à l'origine d'angoisse pour le patient. La maladie de Bouveret survient brutalement et s'arrête brutalement. "La fréquence et la durée sont très variables. Les crises peuvent être très occasionnelles ou quotidiennes et durer de quelques secondes seulement à plusieurs heures", détaille la cardiologue.

Comment soigner la maladie de Bouveret ?

Un traitement n'est pas toujours nécessaire, cela dépendra de la fréquence des crises, de leur durée et de la manière dont le patient les tolérera. "Le traitement médicamenteux repose sur les anti-arythmiques, parmi lesquels ont trouve les inhibiteurs calciques bradycardisants (Ditiazem ou Verapamil). En cas de crises peu fréquentes, on peut proposer au patient un traitement en dose unique pour arrêter la crise ('pill in the pocket' ou pilule dans la poche). Le patient peut également choisir de prendre quotidiennement le traitement, ce qui a pour objectif de prévenir les récidives des crises", détaille la cardiologue. Pour ralentir l'influx électrique au niveau du nœud atrio-ventriculaire, trois manœuvres vagales peuvent être réalisées par le patient chez lui :

► Boire un grand verre d'eau glacée
► Effectuer une compression de 30 secondes sur le glomus sino-carotidien, situé au niveau du cou sous la mâchoire
► Effectuer la manœuvre de Valsalva : expirer et déglutir avec le nez pincé et la bouche fermée.

"En cas d'échec des manœuvres vagales, en milieu hospitalier uniquement, une crise peut être interrompue par l'injection intraveineuse de Striadyne. Le médicament va ralentir la conduction électrique dans le nœud atrio-ventriculaire et interrompre le circuit nécessaire au maintien de la tachycardie", ajoute Clémence Docq.

En quoi consiste l'opération de la maladie de Bouveret ?

En cas de crises symptomatiques et récidivantes, une opération très spécifique peut être réalisée par un rythmologue, le spécialiste du rythme cardiaque. Il s'agit d'une ablation de la voie électrique supplémentaire, appelée "la voie lente", qui s'adresse aux patients qui le souhaitent et/ou qui souffrent de symptômes de plus en plus difficiles à supporter, ce qui peut être le cas quand le patient vieillit ou que la tachycardie est associée à une cardiopathie. "Concrètement il s'agit de couper le court-circuit dans le cœur, cette voie en trop entre l'oreillette et le ventricule. Lors de l'opération, plusieurs manœuvres seront effectuées pour déclencher la crise de tachycardie et repérer le mécanisme. Ensuite, le spécialiste pratique l'ablation de la voie lente en montant via la veine fémorale un cathéter d'ablation par radiofréquence, note Clémence Docq. Cela fonctionne très bien mais il s'agit d'une technique invasive donc le patient doit avoir été informé au préalable par le cardiologue du bénéfice attendu sur les symptômes et des risques de la procédure".

Il est important de poser rapidement un diagnostic

Comment diagnostiquer la maladie de Bouveret ?
"Si la tachycardie de Bouveret est bénigne, il est important de poser rapidement un diagnostic pour éliminer les autres tachycardies potentiellement plus graves", prévient la spécialiste. La survenue des crises étant ponctuelle, il est rare qu'elle soit observée par un médecin. "L'électrocardiogramme sert à documenter les palpitations. Il est important de faire un électrocardiogramme au moment de la crise mais si on n'y arrive pas on peut utiliser un Holter ECG, un enregistreur de l'électrocardiogramme qu'on peut garder sur soi plusieurs jours voire plusieurs semaines", explique Clémence Docq. En effet, les crises étant d'une fréquence et d'une durée imprévisibles, il peut être difficile de subir un électrocardiogramme au moment de la crise. Si le patient n'a pas pu se rendre aux urgences ou s'il n'est pas arrivé à temps, le Holter ECG permettra de poser le diagnostic.

Purpura : photo, symptômes (fulminans),

LE PURPURA se caractérise par des taches rouges et violettes sur la peau. La forme "fulminans" est une urgence absolue.
Le purpura est secondaire à une inflammation de la paroi des vaisseaux ou à un déficit en plaquettes sanguines. "Lorsque le médecin voit un purpura, il se demande d'abord quel est le degré d'urgence. Il y a deux urgences principales : le purpura fulminans et le purpura thrombopénique, due à un manque de plaquettes. Lorsque le nombre de plaquettes est inférieur à 20 000, il y a urgence à cause du risque important de saignements." Le purpura extensif constitue aussi un signal d'alarme chez l'enfant ou l'adolescent chez lequel il peut signaler une infection invasive à méningocoque, extrême urgence médicale.

Définition : c'est quoi le purpura ?

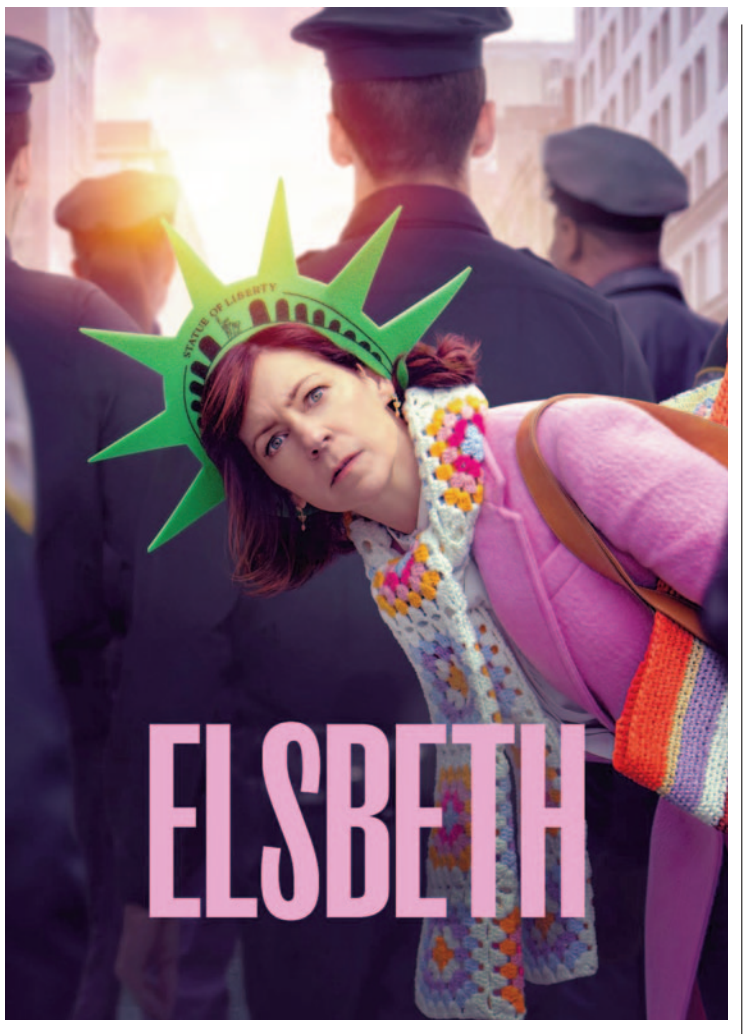
Le purpura est une pathologie cutanée qui se manifeste par des petites éruptions rouges ou violettes sur la peau. "C'est une sortie des globules rouges à travers les petits vaisseaux sanguins. Ils se répartissent dans les tissus environnants" explique le Pr Gérard Lorette, dermatologue. On distingue deux groupes de purpura : ceux qui ont une cause non inflammatoire et ceux ayant une cause inflammatoire. "Même si la plupart des cas de purpura sont bénins, en particulier les purpuras par capillarité, dus à une fragilité des vaisseaux capillaires ou pression importante dans les veines des membres inférieurs - il y a aussi des formes plus graves qui sont des urgences absolues, dont le purpura fulminans" indique le Pr Gérard Lorette.



► Purpura Fulminans. Le purpura fulminans se manifeste par des lésions hémorragiques sur la peau qui s'étendent rapidement pour évoluer en gangrène. C'est aussi une maladie qui va toucher différents organes, elle est provoquée dans 80 % des cas par le méningocoque (bactérie responsable des méningites). "Il faut y penser devant l'apparition de petites taches comme des gouttes d'eau sur du ciment un jour d'orage" décrit le dermatologue. Ce purpura peut être accompagné de fièvre, maux de tête et douleur de nuque (signes méningés). Le purpura fulminans est une maladie mortelle qui requiert un traitement d'urgence (par la prise d'antibiotiques).

Quels sont les symptômes du purpura ?

Le purpura se manifeste par l'apparition de taches cutanées rouges ou pourpres. "Selon le type de purpura l'aspect est différent" indique le Pr Gérard Lorette. "Le purpura pétéchial se présente sous la forme de tout petits points rouges (ou pétéchies) comme des têtes d'épingle" décrit-il. C'est l'aspect le plus classique. "Les taches peuvent aller jusqu'à des ecchymoses ou apparaître sous forme de vibices qui sont des lésions linéaires" précise le dermatologue. D'autres manifestations sont souvent associées au purpura thrombopénique comme des hémorragies, des gencives notamment...





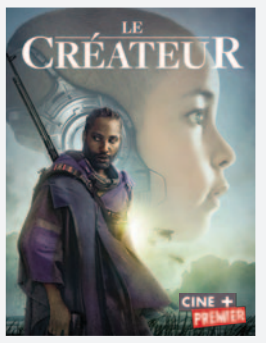




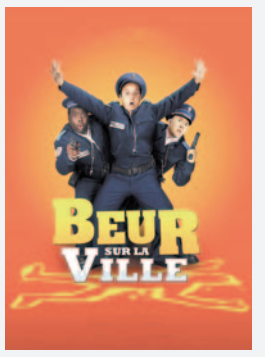


JEUNE INDEPENDANT









télévision

PROGRAMME DU JOUR

20h55 Série policière Etats-Unis - 2024 — TF1
Elsbeth

21h00 Téléfilm policier France - 2022 — France 2
Neige

20h55 Magazine d'information — M6
Appel à témoins

21h00 Divertissement Le monde — CANAL+
Magique de Jérôme Commandeur

23h00 Comédie dramatique - 1997 — W9
France
Bouge !

21h00 Thriller — CINE+ FRISSON
Royaume-Uni - 2013
Last Passenger

20h50 Cinéma — 6ter
Grande-Bretagne
Highlander : le retour

21h44 Cinéma États-Unis - 2023 — CINE+ PREMIER
The Creator

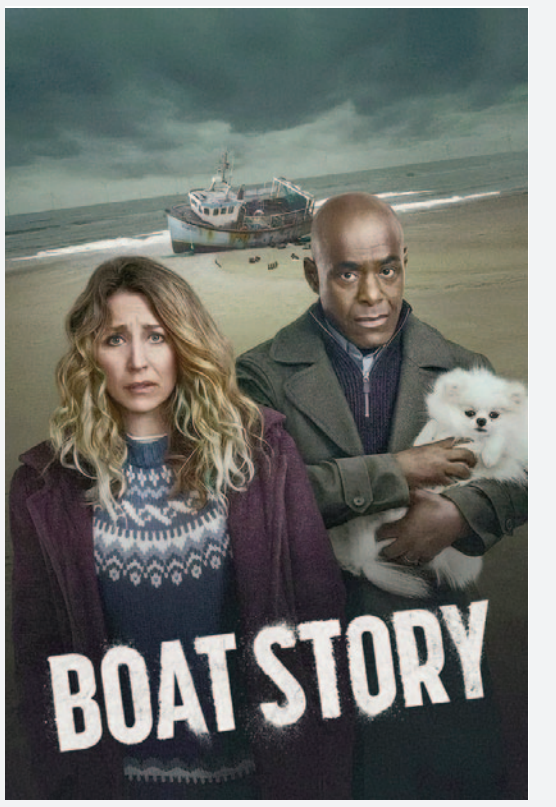
21h19 Géopolitique — C8
Gabriel Attal, l'épreuve du pouvoir

21h10 Drame France - 2024 — CINE+ CINEMA
Frères

21h00 Comédie — CINE+ FAMIZ
France - 2011
Beur sur la ville

21h00 Humour — TMC
Laurie Peret : Spectacle alimentaire
en attendant la pension

21h00 la chaine CANAL+ SERIES



Série suspense Royaume-Uni - 2023
Saison 2

Boat Story

Deux inconnus découvrent un chargement illégal de drogues sur un bateau échoué. Cependant, leur chance tourne court quand ils se retrouvent avec un chef de la mafia prêt à se venger, son homme de main et la police à leurs trousses.

22h16

Série suspense Royaume-Uni - 2023
Saison 2

Boat Story

Deux étrangers en difficulté tombent sur un chargement de cocaïne sur un bateau naufragé. Après s'être mis d'accord pour la vendre et partager l'argent, ils se retrouvent mêlés à la police, à des tueurs à gages masqués et à un gangster connu sous le nom de "The Tailor".

HORAIRES DES PRIÈRES	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	06:02	12:36	15:11	17:29	18:59
CONSTANTINE	06:06	12:40	15:17	17:35	19:04
ALGER	06:20	12:54	15:31	17:50	19:18
OUARGLA	06:20	12:55	15:32	17:51	19:19
CHLEF	06:27	13:01	15:38	17:57	19:26
MOSTAGANEM	06:32	13:06	15:44	18:02	19:31
ORAN	06:35	13:09	15:48	18:06	19:34

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 8086 – MERCREDI 8 JANVIER 2025
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Meteo

	Maximales	Minimales
Alger	19°	8°
Oran	20°	6°
Constantine	17°	0°
Ouargla	17°	4°

SALON HORECA EXPO ALGÉRIE 2025

Une opportunité pour les professionnels du tourisme

La 17e édition du Salon Horeca Expo Algérie 2025, qui se déroule du 6 au 9 janvier au Palais des expositions Safex, à Alger, offre une plateforme pour les professionnels de différents domaines du secteur du tourisme de présenter des produits innovants, qui comptent plus de 90 marques locales et internationales.

Interrogé par le Jeune Indépendant, Mouhamed Kada, propriétaire du groupe de Dar El Ikrame et membre à la Fédération nationale de l'hôtellerie et du tourisme national (FNHT), a indiqué : «La fédération participe à tous les événements qui boostent la promotion du tourisme en Algérie. Elle contribue avec force sur le territoire national et international. Notre présence à Horeca, c'est pour accompagner tous les professionnels qui investissent et travaillent pour la production nationale «.

Propriétaire de deux hôtels à Alger et deux complexes dans la wilaya de Chlef, il a déclaré : «Il est important de rappeler que dix ans auparavant, une grande partie des produits d'hôtellerie était importée de l'étranger, grâce à cette production nationale, nous pouvons équiper nos hôtels avec un matériel de fabrication 100% algérien «.

En outre, Tiziri Kertous Amrah, responsable de Vanity, une Sarl qui distribue des produits hôteliers, a indiqué : «Notre entreprise est familiale et spécialisée dans la production de produits d'accueil hôtelier 100% locaux. Nous proposons des produits, tels que les shampoings, gels douche, savons, dentifrices, accessoires de rasage, ainsi que des articles, comme des bonnets de bain «. Ajoutant : «Tout est fabriqué en Algérie, et nous nous efforçons d'utiliser un maximum de matières premières locales «.

Elle a fait savoir qu'ils sont actuellement fournisseurs d'environ 60 hôtels en Algérie, principalement dans les grandes villes, comme Alger, Annaba et Béjaïa. «Nous travaillons avec des hôtels 5 étoiles, mais aussi des 4 et 3 étoiles. Notre offre est adaptée à différents types de clients et d'hôtels, en fonction de leurs besoins «, a-t-elle précisé.


Plus de 90 marques présentées.

En outre, la même responsable a indiqué : «Le but de notre participation à cette exposition est de présenter des nouveaux flacons et des produits innovants, afin de répondre aux attentes de nos clients et d'attirer de nouveaux «.

Par ailleurs, le porte-parole d'El Mordjane a déclaré que sa participation à Horeca marque un tournant stratégique dans son développement. Et d'ajouter : «C'est une démarche pour renforcer notre ancrage dans le pays, avec une attention particulière à la clientèle algérienne «, précisant également : «Notre gamme de produits couvre une large palette, mais nous mettons un accent particulier sur le B2B, notamment les relations avec les professionnels de l'hôtellerie et de la restauration. Nous espérons que ce salon nous permettra de nouer des partenariats solides et fructueux, avec l'objectif d'une relation gagnant-gagnant «. Interrogé sur le rôle du soutien et les encouragements reçus par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, le porte-parole a fait savoir : «Le message du président de la République est un véritable honneur pour nous. Non seulement cela nous a honorés, mais cela nous a également donné un élan de motivation pour continuer à progresser. Le Président nous a félicités et encouragés à aller plus loin. Ce soutien institutionnel nous oblige à ne pas décevoir les clients, mais à doubler d'efforts pour offrir des produits de qualité aux consommateurs «. Le même porte-parole revient sur les difficultés rencontrées par l'entreprise pour accéder au marché européen. «Depuis l'été dernier, l'entreprise a été victime d'un refus d'entrée sur le territoire européen (…). Ce blocage touche principalement les produits contenant du lait, des œufs ou des produits carnés, qui sont soumis à des régulations strictes «.

A propos des prix exorbitants, la même source a expliqué : «L'entreprise fait face à une situation où la demande dépasse largement l'offre disponible, malgré une production qui a été triplée. La forte demande a créé un déséquilibre entre l'offre et la demande, ce qui a entraîné une hausse des prix. Nous avons pris des mesures pour stabiliser la situation, notamment en publiant des informations sur les points de vente qui offrent nos produits à des prix compétitifs, proches du tarif d'usine «.

Amel Saïdi

RENFORCEMENT DE LA COOPÉRATION ALGÉRO-AFRICAINE

Attaf au Cameroun

EN QUALITÉ d'envoyé spécial du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf est arrivé, avant-hier soir à Yaoundé, capitale de la République du Cameroun, pour une visite officielle. C'est ce qu'a indiqué un communiqué du ministère. Cette visite s'inscrit dans le cadre des traditions de concertation et de coordination entre les deux pays frères au sein des différents espaces d'appartenance conjointe aux niveaux continental et international. Elle vise également à «renforcer les efforts des deux pays pour réaliser davantage d'acquis dans le cadre de la coopération bilatérale dans divers domaines d'intérêt commun et mutuellement bénéfiques «, selon la même source. Le même jour, Attaf a remis au président de la République centrafricaine, Faustin-Archange Touadéra, une lettre de Tebboune lors de la visite officielle dans ce pays. Il a affirmé, à l'issus de cette rencontre, avoir eu des discussions avec le président de la République centrafricaine, ayant abordé plusieurs points, le premier est «une profonde appréciation du recouvrement par la République centrafricaine de sa stabilité et de sa sécurité». Le président de la République, a-t-il dit, «m'a chargé de féliciter son frère pour cette réalisation qui est importante non seulement pour la Centrafrique ou pour la région mais pour l'ensemble du continent africain». «Nous apprécions hautement les décisions qui viennent d'être prises et qui reconnaissent ce recouvrement de la stabilité dans ce pays frère, dont la levée de l'embargo sur les armes et l'embargo sur le commerce des diamants, ainsi que la présidence de la communauté des États de l'Afrique centrale et le rôle que joue la Centrafrique dans la stabilisation et la sécurisation dans le pays frère du Gabon», a-t-il poursuivi.

M. B.

PROMOTION DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Le rôle de la télévision algérienne mis en valeur à Oran

LE COUP d'envoi de la journée d'étude sur la télévision algérienne et son rôle d'accompagnement du développement, de l'investissement en tant que plateforme de promotion du produit national, a été donné, hier à Oran, par le ministre de la Communication Mohamed Meziane. Dans un discours à l'ouverture des travaux, le ministre a salué l'approche adoptée par les responsables de la télévision nationale qui ont choisi, pour cette rencontre qu'ils ont organisée, le fait que celle-ci accompagne et met en évidence le développement et l'investissement dans le pays, de même qu'elle constitue une plateforme privilégiée de promotion du produit national. Mohamed Meziane a fait savoir que, dans les enquêtes ordinaires sur l'institution télévisuelle, les chercheurs mettent souvent l'accent sur le rôle culturel, éducatif et informatif de la télévision. «Les institutions médiatiques des pays développés constituent une arme essentielle qui accompagne toutes les autres institutions», a-t-il déclaré. Les médias algériens, à un moment donné, ont pleinement rempli leur devoir de préservation de l'État et des valeurs de la société et ont donné de l'espoir alors que l'Algérie passait par une période difficile. Le ministre a appelé les médias nationaux à mettre l'accent sur le développement, car l'Algérie a actuellement un besoin urgent de ce style professionnel pour accompagner les efforts des différentes institutions étatiques. Il a, en outre, souligné que le travail accompli par la télévision algérienne démontre véritablement les engagements pris par le président de la République. «Nous devons être fiers de notre pays, car c'est le seul pays d'Afrique où, lorsque l'on étudie ses réalisations, on constate qu'elles sont toutes liées à l'intégration», a fait savoir le ministre. Évoquant les réalisations de l'Algérie pour le développement du Maghreb, Mohamed Meziane a mis en avant l'exemple de «l'autoroute Est-Ouest qui permet une liaison sans interruption entre le Maroc et la Tunisie via l'Algérie «. Concernant la voie de l'unité africaine, le ministre a fait savoir que l'effort visait le développement, l'intégration avec les pays africains pour créer cette grande structure historique, soulignant que l'affiliation algérienne à l'Afrique ne date pas d'aujourd'hui, ajoutant que ceux qui connaissent les valeurs de l'histoire savent aussi que «l'Algérie a toujours eu un lien avec l'Afrique, un continent qui, pour nous, est à la fois le passé et l'avenir».

Brahim Mazi